

PROFIL DE LA CLIENTÈLE À DOUBLE PROBLÉMATIQUE : TOXICOMANIE ET DÉLINQUANCE

Lyne Desjardins¹ et Michel Germain²

¹ Criminologue et agente de recherche au RISQ

² Criminologue, cadre clinique à Domrémy-Montréal et clinicien-associé au RISQ

JUILLET 1995

Cette recherche a bénéficié d'une subvention d'équipe en toxicomanie du Conseil québécois de la recherche sociale.

Cette édition a été produite par le RISQ
coordination de l'Édition:
Louise Guyon
collaboration à l'édition:
Marcelle Demers

Le lecteur qui désire un supplément d'information sur le RISQ pourra s'adresser au:

RISQ
950, rue de Louvain Est
Montréal (Québec) H2M 2E8
téléphone : (514) 385-0046
télécopieur : (514) 385-5728
Courriel : risq@cdc.centresjeunesse.qc.ca

Les commentaires ou demandes de renseignements sur la présente publication peuvent être adressés directement aux auteurs:

Michel Germain
Lyne Desjardins
Téléphone: (514) 385-0046

AVANT-PROPOS

Ce document sur le *Profil de la clientèle à double problématique : toxicomanie et justice* a été produit dans le cadre des travaux du RISQ. Il fait partie d'un ensemble de publications formant la série LES CAHIERS DE RECHERCHE du RISQ dont l'objectif est d'assurer la diffusion des résultats des études qui y sont menées. Ces cahiers s'adressent aux intervenants, aux planificateurs, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par le champ de la recherche sur les substances psychoactives. Les auteurs sont les membres du RISQ: chercheurs principaux, chercheurs associés, collaborateurs, agents de recherche, étudiants et stagiaires. Chaque texte est soumis à l'approbation de lecteurs choisis parmi les membres de l'équipe ou de la communauté scientifique. Ce document a été relu par messieurs Marc LeBlanc, professeur titulaire de l'École de psycho-éducation à l'Université de Montréal ainsi que Jean Boislard, directeur d'établissement à Domrémy-Montréal.

Les auteurs tiennent à remercier particulièrement messieurs Marc LeBlanc et Serge Brochu pour leurs conseils judicieux tout au long de l'étude ainsi que madame Danielle Demers pour ses avis cliniques d'une grande pertinence. Nos remerciements également à madame Chantal Bourgault pour le support technique de l'analyse statistique. Il importe de souligner le travail de madame Denise David pour la conception des tableaux ainsi que madame Marcelle Demers pour la conception des graphiques.

LA PUBLICATION *Profil de la clientèle à double problématique : toxicomanie et délinquance.*

L'un des volets auquel s'intéresse le RISQ a pour objet le profil de la clientèle des centres de réadaptation publics du Québec. À ces débuts en 1992, le RISQ a procédé à une étude descriptive de la clientèle de Domrémy-Montréal admise en 1991-1992. Cette étude a permis d'établir que plus de 70% de la clientèle avait connu des démêlés avec la justice. Au même moment, le centre de réadaptation Domrémy-Montréal procédait à la révision de sa programmation clinique. De nombreux avis sont alors venus valider la pertinence d'accorder une attention particulière aux usagers aux prises avec des problèmes de nature judiciaire. C'est ainsi que la présente recherche sur la double problématique toxicomanie-délinquance à vue le jour.

Le modèle d'analyse de cette recherche s'inspire des travaux de Marc LeBlanc et Marcel Fréchette sur l'analyse de l'activité délictueuse. Cette recherche a permis de vérifier la teneur de la criminalité parmi la clientèle de Domrémy-Montréal et d'établir un modèle de classification de délinquance. Une description plus détaillée de la clientèle contrevenante a permis la conception du programme clinique *Toxicomanie-Justice* de Domrémy-Montréal.

LE RISQ

Le RISQ est une équipe de chercheurs multidisciplinaires qui a mis sur pied un programme d'études et de travaux intégrés dans le domaine de la réadaptation en toxicomanie. Créé en 1991, dans le cadre du programme de développement d'équipe en recherche sociale du CQRS, l'équipe s'est donné comme objectif central de:

"préparer les centres de réadaptation pour les personnes alcooliques et toxicomanes à intervenir plus efficacement auprès de leur clientèle, et ce dès 1995. Les résultats qui en seront issus pourront également être utiles à des fins de prévention et de planification."

Le programme de recherche du RISQ s'actualise à travers cinq axes principaux qui prévoient:

établir le profil biopsychosocial de la clientèle des centres de réadaptation en le comparant à celui de la population générale de la même catégorie d'âge;

identifier les facteurs (de vulnérabilité ou de protection) et les conduites associées susceptibles d'influencer le processus de réadaptation;

évaluer l'importance relative des divers déterminants du processus de réadaptation;

élaborer un cadre conceptuel sur les conditions qui favorisent l'augmentation et la réduction de la consommation de substances psychoactives et des problèmes qui y sont associés;

développer et valider des instruments psychométriques et des outils de recherche dans le domaine de la toxicomanie.

Logé au Centre de réadaptation Domrémy-Montréal, lequel assure la gestion financière de la subvention d'équipe, le RISQ réunit des chercheurs des milieux universitaires et du réseau de la santé et des services sociaux.

Outre les Cahiers de recherche, le RISQ produit une série de Cahiers techniques qui sont des documents d'appoint et de référence ainsi que des tirés à part des différents articles publiés par les chercheurs et les agents de recherche. Enfin, un bulletin d'information, le RISQ-INFO, est distribué sur une base bi-annuelle.

Michel Landry, directeur

CAHIERS DE RECHERCHE

BERGERON, J., LANDRY, M., ISHAK, I., VAUGEOIS, P., TRÉPANIÉ, M. (1992). *Validation d'un instrument d'évaluation de la gravité des problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool, l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT)*. (102 pages).

BERGERON, J., GOSSELIN, M. (1993). *Évaluation des qualités psychométriques du questionnaire de santé mentale SCL-90-R*. (80 pages).

BROCHU, S., KISHCHUK, N., LANDRY, M., MERCIER, C., NADEAU, L. et coll. (1993) *Programme de recherche du RISQ: Cadre conceptuel*. (119 pages).

BROCHU, S. (1994) *Drogue et criminalité : mythe ou réalité?* (26 pages).

BROCHU, S. (1995). *Prévention de la toxicomanie : prévention de la délinquance : prévention de la déviance*. (22 pages)

CUSSON, F., LAFLAMME-CUSSON, S. (1994). *La drogue au Québec : recherches et trouvailles*. (173 pages).

GUYON, L., LANDRY, M. et coll. (1993). *Analyse descriptive de la population en traitement de Domrémy-Montréal, à partir de l'IGT 1991-1992. Résultats généraux*. (62 pages).

GUYON, L., NADEAU, L., BOYER, R. (1993). *Devis pour la réalisation d'enquêtes épidémiologiques en toxicomanie*. Document déposé au Ministère de la Santé et des services sociaux. Publié par le MSSS.

KEIGHAN, S. (1994). *La prévalence des conduites de risque chez les toxicomanes utilisateurs de drogues intraveineuses et les toxicomanes non-utilisateurs de drogues intraveineuses*. (75 pages).

LAFLAMME-CUSSON, S., MOISAN, C. et coll. (1993). *Le cheminement des bénéficiaires dans trois centres de réadaptation pour personnes toxicomanes*. Publié par le MSSS.

LAFLAMME-CUSSON, S., GUYON, S., LANDRY, M. (1993). *Analyse comparée de la clientèle de trois centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes à partir de l'IGT*. (60 pages)

LAFLAMME-CUSSON, S. (1994) *L'alcool au Québec : recherches et trouvailles*. (147 pages).

LOSLIER, L., LANDRY, M., GUYON, L. (1994). *Variations de l'Indice de gravité d'une toxicomanie et origine des clients de Domrémy-Montréal. Analyse géographique*. (82 pages).

NADEAU, L. (1993) *La dépendance aux substances psychoactives : la définition de la toxicomanie et l'évaluation psychologique*. (15 pages)

MERCIER, C. (1994). *Toxicomanie et Itinérance*. Recension des écrits. (38 pages).

À paraître

NADEAU, L. (1995). *Les troubles liés aux substances psychoactives : la définition de la toxicomanie et l'évaluation psychologique* réédition de *La dépendance aux substances psychoactives : la définition de la toxicomanie et l'évaluation psychologique*

RACINE, S. (1995). *L'interaction entre troubles de la personnalité et la toxicomanie dans les cas de comorbidité*.

CAHIERS TECHNIQUES

ALARIE, S., BRUNELLE, N. (1994). *Évaluation de la consommation d'alcool et de drogue auprès d'un échantillon de détenus au Centre de détention de Montréal*. (69 pages)

BRUNELLE, N. (1992). *Drug Abuse Screening Test (DAST) et Alcohol Dependence Scale (ADS). Guides pratiques à l'intention des utilisateurs*. (28 pages)

DESJARDINS, L., GUYON, L. (1993). *Constitution de la banque de données IGT de Domrémy-Montréal, 1991-1992*. (100 pages).

PARENT, I. (1995). *Toxicomanies et comportements à risque pour le VIH/SIDA chez les femmes incarcérées : classification de la littérature spécialisée*. (146 pages).

PROVOST, G., MERCIER, C. (1994). *La comorbidité des troubles psychiatriques chez des alcooliques et des toxicomanes : classification de la littérature spécialisée*. (266 pages).

MATÉRIEL AUDIO-VISUEL

SINGLE, E. (1994). *Social Policy Regarding Alcohol*. Cassette vidéo.

FACY, F. (1994) *Drogue et prison*. Cassette vidéo.

McLELLAN, T. A. (1992) *Is Substance Abuse Treatment Effective? Compare to What?*. Cassette vidéo.

RUSH, B. (1992) *Overview and Current issues in the Ontario Alcohol and Drug Treatment System*. Cassette vidéo

TIRÉ À PART

BROCHU, S., MERCIER, C. (1992). *Les doubles problématiques avec une composante de toxicomanie état de la littérature*. Psychotropes. Vol. VII, N° 3 été 1992.

BROCHU, S., DESJARDINS, L., DOUYON, A., FORGET, C. (1992). *Drug Use Prevalence Among Offenders*. Psychology and Law. International Perspective.

BROCHU, S. (1993) *Implication criminelle des consommateurs d'héroïne*. - In : Problèmes actuels de science criminelle, vol. 7, p. 10-30 : Presses universitaires d'Aix-Marseille.

BROCHU, S. (1993). *État des connaissances scientifiques concernant la relation drogue-crime*. Revue internationale de criminologie et de police technique. Volume XLVI, N°3, 1993, Juillet-Septembre.

BROCHU, S. (1994) *Ivresse et violence : désinhibition ou excuse?* Déviance et Société, Vol. 18, No 4, pp. 431-446.

BROCHU, S., GUYON, L., *Drug Addiction Among Inmates*. - In : fourth european conference of law and psychology, Barcelona, april, 10 p.

BROCHU, S., GUYON, L. (1995). *An Addiction Severity Index for Inmates*. IMJ, Vol. 2. No 1. pp. 54-58. March.

FRIGON, J.Y., LAURENCELLE, L. (1993). *Analysis of Covariance : a Proposed Algorithm*. Educational and Psychological Measurement. Volume Fifty-Three, Number One, Spring 1993.

FRIGON, J.Y, BOISLARD, J., GERMAIN, M. (1994) *Efficacité d'un traitement par acupuncture effectué sur des bénéficiaires alcooliques ou toxicomanes en début de démarche de réadaptation*. Revue Canadienne de psycho-éducation. Vol. 23, no 2. 127-149.

KISHCHUK, N., PETERS, C., TOWERS, A.M., SYLVESTRE, M., BOURGAULT, C., RICHARD, L. (1994). *Formative and Effectiveness Evaluation of a Worksite Program Promoting Healthy Alcohol Consumption*. American Journal of Health Promotion, Volume 8, Number 5, May/June 1994.

LANDRY, M., BOISLARD, J. (1992). *Comorbidité Toxicomanie - Troubles mentaux. Un exemple québécois: Challenges and Strategies*. Psychoropes, Vol. VII, N°3 été 1992.

MERCIER, C., BROCHU, S., GIRARD, M., GRAVEL, J., OUELLET, R., PARÉ, R. (1992). *Profiles of Alcoholics According to the SCL-90-R: A Confirmative Study*. The International Journal of the Addictions, 27(11), 1267-1282.

MERCIER, C., FOURNIER, L., PÉLADEAU, N. (1992). *Program Evaluation of Services for the Homeless. Challenges and Strategies*. Evaluation and Program Planning. Vol. 15, pp. 417-426.

NADEAU, L. (1992). *Les enjeux éthiques dans le traitement des toxicomanies : la différence entre une communauté thérapeutique et une secte*. Psychotropes, Vol. VII, N°3 été 1992.

NADEAU, L. (1994). *Withdrawal, mental disorder, cognitions and love : a typology of risk taking contexts for drug dependent women*. In : proceedings of the 5th International Conference on The reduction of drug related harm, Toronto, On, 6-10 March. 22 p.

RACINE, S., NADEAU, L. (1994). *L'efficacité des programmes de traitement pour les troubles liés à l'alcool*. Alcoologie, Juin, Tome 16, N° 2, 83-91.

TOWERS, A.M., KISHCHUK, N., SYLBESTRE, M., PETER, C., BOURGAULT, C. (1994). *A Qualitative Investigation of Organizational Issues in a Alcohol Awareness Program for Blue-Collard Workers*. American Journal of Health Promotion. Volume 9, Number 1, September/October.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ANNEXES	X
LISTE DES GRAPHIQUES	X
LISTE DES TABLEAUX	XI
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE	2
II. MÉTHODOLOGIE	5
2.1 CADRE CONCEPTUEL	5
2.2 CONSTRUCTION DE L'INDICE VARIÉTÉ-FRÉQUENCE	7
III. PROFIL JUDICIAIRE DE LA CLIENTÈLE DE DOMRÉMY-MONTRÉAL SELON LA TYPOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	9
3.1 COMPOSITION DES QUATRE GROUPES À L'ÉTUDE	9
3.2 SEXE ET ÂGE DES USAGERS	11
3.3 PORTRAIT JUDICIAIRE AU MOMENT DE L'ADMISSION À DM	14
3.4 MOTIFS D'INCUHPATION	17
3.4.1 <i>Motifs d'inculpation: arrêtés et inculpés</i>	18
3.4.2 <i>Motifs d'inculpation: en instance d'inculpation, de procès ou de sentence</i>	23
3.5 HISTOIRE CRIMINELLE	28
3.5.1 <i>Taux moyen de délits</i>	28
3.5.2 <i>Catégories de délits</i>	29
3.5.3 <i>Gravité des délits</i>	30
IV. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SUR LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES	32
4.1 CONSOMMATION PROBLÉMATIQUE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES.....	32
4.2 TRAITEMENTS ANTÉRIEURS POUR ABUS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES.....	35
4.3 SCORES COMPOSÉS DE L'IGT	40
CONCLUSION	43
BIBLIOGRAPHIE	45

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	INDICE DE GRAVITÉ D'UNE TOXICOMANIE (IGT)	47
ANNEXE II	VARIÉTÉ ET FRÉQUENCE DES DÉLITS	51
ANNEXE III	DURÉE DE CONSOMMATION À VIE POUR LES PRINCIPALES SUBSTANCES CONSOMMÉES PARMIS LES PERSONNES QUI ONT UTILISÉ LES SERVICES POUR LE TRAITEMENT DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES	55
ANNEXE IV	LISTE DES ITEMS POUR CHACUN DES SCORES COMPOSÉS DE L'IGT	59

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ SELON L'ÂGE	5
GRAPHIQUE 2	RÉPARTITION DES USAGERS SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE, DOMRÉMY- MONTRÉAL 1991-1992	10
GRAPHIQUE 3	RÉPARTITION DES USAGERS SELON LE SEXE ET LES GROUPES D'ÉTUDE, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	12
GRAPHIQUE 4	SUBSTANCE PRINCIPALE QUI CAUSE PROBLÈME SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE FEMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	33
GRAPHIQUE 5	SUBSTANCE PRINCIPALE QUI CAUSE PROBLÈME SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE HOMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	35

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	COMPOSITION DE L'INDICE VARIÉTÉ-FRÉQUENCE	8
TABLEAU 2	GROUPE D'ÂGE SELON LE GROUPE D'ÉTUDE, FEMMES DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	13
TABLEAU 3	GROUPE D'ÂGE SELON LE GROUPE D'ÉTUDE, HOMMES DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	14
TABLEAU 4	CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS D'APRÈS LEUR RELATION AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE AU MOMENT DE LEUR ADMISSION À DOMRÉMY-MONTRÉAL SELON LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992 (N=732)	16
TABLEAU 5	ÂGE MOYEN DES PERSONNES EN INSTANCE D'INCUPLATION, DE PROCÈS OU DE SENTENCES DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	17
TABLEAU 6	MOTIFS D'INCUPLATION À VIE DES FEMMES SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE	19
TABLEAU 7	MOTIFS D'INCUPLATION À VIE DES HOMMES SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE	22
TABLEAU 8	MOTIFS D'INCUPLATION DES FEMMES EN INSTANCE D'INCUPLATION, DE PROCÈS OU DE SENTENCE SELON LE TYPE DE DÉLITS	25
TABLEAU 9	MOTIFS D'INCUPLATION DES HOMMES EN INSTANCES D'INCUPLATION, DE PROCÈS OU DE SENTENCE SELON LE TYPE DE DÉLITS	27
TABLEAU 10	TAUX MOYEN DE DÉLITS SELON LE TYPE DE DÉLINQUANCE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	29
TABLEAU 11	CATÉGORIES DE DÉLITS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	30
TABLEAU 12	GRAVITÉ DES DÉLITS SELON, LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	31
TABLEAU 13	ÉPISODES DE TRAITEMENT POUR L'ALCOOL ET LA DROGUE CHEZ LES FEMMES ANTÉRIEURS À LEUR ADMISSION À DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	37
TABLEAU 14	ÉPISODES DE TRAITEMENT POUR L'ALCOOL ET LA DROGUE CHEZ LES HOMMES ANTÉRIEURS À LEUR ADMISSION À DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	39
TABLEAU 15	SCORES COMPOSÉS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992.....	41

TABLEAU 16	SCORES COMPOSÉS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE HOMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992	42
TABLEAU 17	VARIÉTÉ ET FRÉQUENCE DES DÉLITS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992	53
TABLEAU 18	DURÉE MOYENNE DE CONSOMMATION À VIE POUR LES PRINCIPALES SUBSTANCES CONSOMMÉES POUR LES FEMMES QUI ONT RÉVÉLÉ AVOIR SUIVI AU MOINS UN TRAITEMENT POUR L'ALCOOL OU LA DROGUE	57
TABLEAU 19	DURÉE MOYENNE DE CONSOMMATION À VIE POUR LES PRINCIPALES SUBSTANCES CONSOMMÉES POUR LES HOMMES QUI ONT RÉVÉLÉ AVOIR SUIVI AU MOINS UN TRAITEMENT POUR L'ALCOOL OU LA DROGUE	58
TABLEAU 20	LISTE ET DESCRIPTION DES VARIABLES DÉTERMINANT LES SCORES COMPOSÉS	62

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les centres publics de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes du Québec (CRPAT) sont de plus en plus préoccupés par le fort pourcentage de leur clientèle aux prises avec des problèmes de nature judiciaire. Bien que la nature de la relation entre la criminalité et la consommation de substances psychoactives demeure difficile à préciser, un fait demeure : la consommation des personnes ayant commis des gestes délinquants est beaucoup plus importante que celles de la population en général. Donc, ces personnes sont plus enclines à développer une dépendance aux produits. Dans ce sens, les centres publics de réadaptation représentent pour leur part, une solution privilégiée pour cette clientèle, compte tenu de la gratuité des services.

Très peu d'études réalisées au Québec se sont intéressées à la concomitance des deux phénomènes, toxicomanie et délinquance (Brochu, 1995; Laflamme-Cusson, Guyon, Landry, 1994; Desjardins, Brochu, Biron, 1993; LeBlanc et Tremblay, 1988; Forget, 1990). Les études se veulent surtout descriptives et elles en sont encore aux larges constatations.

Toutefois, les résultats de plusieurs études portant sur l'efficacité du traitement suggèrent que les plus performants sont ceux qui réussissent à tenir compte des caractéristiques de la clientèle dans leurs interventions. Or, aucune étude ne précise quel ensemble de critères ni quelle stratégie d'appariement doit être privilégiée. C'est dans la perspective d'établir une base de connaissances rigoureuses, que la présente étude met en relief un modèle d'analyse adapté qui, nous le souhaitons, permettra l'élargissement des connaissances sur les usagers des centres présentant la double problématique toxicomanie/délinquance.

Trois objectifs principaux sont visés par cette recherche: 1) élaborer une typologie de la clientèle délinquante-contrevenante selon le modèle développemental des mécanismes de l'activité délictueuse de LeBlanc et Fréchette (1989); 2) faire une analyse descriptive et historique de la clientèle selon le profil criminologique obtenu à l'aide du modèle de classification et 3) établir les liens entre la délinquance et la toxicomanie.

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En 1993, le centre de réadaptation Domrémy-Montréal (D-M) procédait à la révision de sa programmation clinique. La délinquance étant un facteur largement représenté chez la clientèle, une des modifications au modèle d'organisation des services visait à tenir compte de la présence de ce facteur associé au problème de consommation. La présente étude a été réalisée pour fournir une base de travail sur la double problématique toxicomanie/délinquance. Dans ce contexte, les auteurs avaient comme objectif de fournir un outil de référence sur l'intervention auprès des usagers qui ont éprouvé ou qui éprouvent des démêlés avec la justice.

La présente étude s'inscrit dans la suite d'une étude réalisée par les auteurs Louise Guyon et Michel Landry avec la collaboration de Lyne Desjardins et de Natacha Brunelle, sur l'analyse descriptive de la population en début de traitement à Domrémy-Montréal (Guyon, L; Landry, M; et coll.; 1993). Les principaux résultats sont tirés du questionnaire *Indice de gravité d'une toxicomanie* (IGT). La banque de données de référence est composée de 984 usagers de Domrémy-Montréal 1991-1992. Entre autres, cette étude avait procédé à l'analyse de la situation légale en subdivisant les usagers en deux groupes: 1) la population judiciarisée (i.e. tous les usagers condamnés au moins une fois durant leur vie au Code Criminel) et la population non-judiciarisée (les usagers jamais condamnés en vertu du Code Criminel; ceci excluant les usagers ayant déjà été condamnés pour conduite en état d'ébriété). L'étude avait montré que:

- *70% de la clientèle avaient déclaré, lors de l'admission à D-M avoir été **arrêtés et inculpés pour un délit criminel** au cours de sa vie;*
- *un peu moins de la moitié (48%) a déjà été condamné, au moins une fois, pour de tels délits;*
- *au moment de la passation de l'IGT, 30% des usagers de D-M affirmaient être en **instance d'inculpation, de procès ou d'une sentence** (Guyon; Landry et coll.; 1993, p.41).*

En comparant la population judiciarisée à la population non-judiciarisée de Domrémy-Montréal, celle judiciarisée affiche un profil différent de celle qui ne l'est pas. La population judiciarisée est:

- plus jeune, surtout masculine, moins scolarisée et présente un taux d'emploi significativement plus bas que le reste de la clientèle. Le type de revenu provient surtout de **sources** telles que le "**B.E.S.**" et de **revenus illégaux**. La moyenne de ses

revenus est significativement moindre que celles des autres usagers de Domrémy-Montréal;

- l'évaluation clinique mesurant le profil de gravité et l'indice des scores composés indiquent une différence significative pour les problèmes de drogue, d'emploi et légaux qui sont **plus élevé chez la population judiciairisée.**
- les types de délits pour lesquels les femmes ont été le plus inculpées sont: 1) le vol simple (50%; n= 46); 2) la fraude (24%; n=22); et 3) les voies de fait (23%; n=21). Chez les hommes, on remarque : 1) les vols simples (53%; n=194); suivis des 2) voies de fait (44%; n=162); et 3) des délits de drogues (31%; n=113). Il est important de mentionner que 43% des hommes (n=157) ont été inculpés en vertu du Code de la route pour conduite en état d'ivresse, comparativement à 12% (n=11) chez les femmes.

La consommation problématique révélée demeure la même pour tous les usagers de Domrémy-Montréal, que ces derniers soient judiciairisé ou non-judiciairisé.

- la consommation d'**alcool consommé seul (28%) ou en association avec d'autres substances (30%)** demeure la principale substance problématique selon ce que révèlent les usagers (substance principale qui cause problème). La cocaïne (16%) fait aussi problème, de même que la consommation de plus d'une drogue (polytoxicomanie 12%).

Les informations sur la clientèle judiciairisée de Domrémy-Montréal contenues dans l'étude de Guyon, Landry et coll. (1993) renseignent sur le volume de clientèle qui a éprouvé ou qui éprouve des démêlés avec la justice et confirme la pertinence de s'intéresser à cette problématique.

Pour fixer les cadres d'un appariement sous l'angle de la double problématique toxicomanie-délinquance, il importe de connaître l'ampleur et les caractéristiques des différents groupes de contrevenants présents dans la clientèle de Domrémy-Montréal. L'étude tente d'apporter quelques éléments en ce sens en utilisant de nouveau la *Banque de Domrémy-Montréal 1991-1992* qui compte **1498** sujets (banque complétée). La population étudiée est constituée des clients de Domrémy-Montréal (D-M) admis en traitements en 1991-1992. Les données proviennent d'un questionnaire adapté de l'*Addiction Severity Index (ASI)* de McLellan, Luborsky, Woody et O'Brien de l'Université de Pennsylvanie (1980). L'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT), en plus de vérifier la gravité de la consommation d'alcool et de drogue, mesure des problèmes souvent à l'origine ou conséquents de la toxicomanie (voir annexe 1). À Domrémy-Montréal, la passation de l'IGT se fait dans le cadre du programme *Accueil, évaluation et*

orientation (AEO) offert en externe.

Une étude complémentaire sur la clientèle en traitement éprouvant des difficultés avec la justice paraît pertinente. Cette étude sera particulièrement utile dans le cadre du développement des programmes cliniques de Domrémy-Montréal. Plus spécifiquement, il s'agit d'explorer l'amplitude de la carrière criminelle de la clientèle de Domrémy-Montréal en début de traitement.

II. MÉTHODOLOGIE

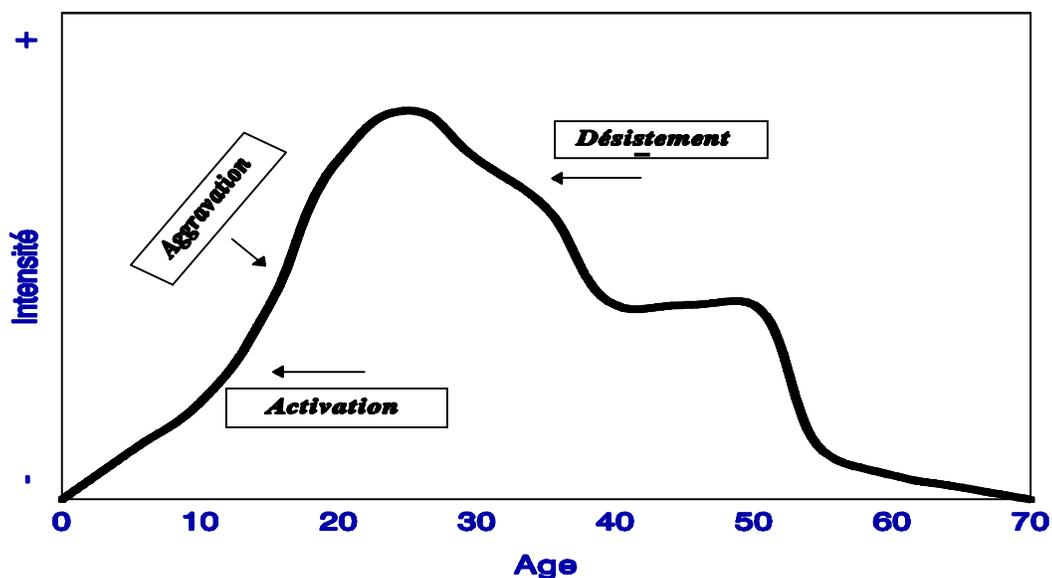
2.1 Cadre conceptuel

Il n'existe pas, à proprement dit, de modèle intégré d'analyse de la double problématique toxicomanie/délinquance. La clientèle à l'étude sera définie sur la base de son profil délinquant.

Un tel modèle nécessite des indicateurs de délinquance pertinents et rigoureux. À cet égard, la littérature propose de nombreux types d'analyses parfois difficiles d'interprétation. Le modèle criminologique retenu s'inspire de celui développé par deux chercheurs Québécois, Marc LeBlanc et Marcel Fréchette (1989).

Ce modèle se greffe à l'approche développementale des mécanismes de l'activité délictueuse. Cette approche procède à l'étude de certaines caractéristiques de l'activité délictueuse de l'individu à mesure qu'il progresse en âge (voir: graphique 1). En plus de circonscrire l'étalement de l'activité illicite, elle se préoccupe des processus sous-jacents à la continuité ou à la discontinuité de la délinquance. En d'autres termes, au-delà des gestes délictueux, cette approche tente d'identifier les mécanismes favorisant sa persistance.

Évolution de la criminalité selon l'âge



GRAPHIQUE 1
Évolution de la criminalité selon l'âge

À l'intérieur de cette démarche, deux niveaux de concepts opératoires sont définis. Le premier niveau, celui des concepts opératoires d'ordre descriptif, permet de dresser un portrait statique de la délinquance d'un individu. À l'intérieur de ce niveau, les variables permettant de déterminer la prévalence et l'incidence de l'activité illicite sont: la fréquence; la nature; l'intensité; la gravité; et la variété des infractions.

La deuxième perspective, celle des concepts opératoires de délimitation, permet d'établir les frontières de l'activité délinquante. Les principales variables sont celles de la précocité de la délinquance, de la durée, de l'âge d'arrêt et du cheminement délictueux.

La présente recherche s'emploiera particulièrement à l'étude de paramètres descriptifs, compte tenu des données recueillies grâce au questionnaire de l'Indice de gravité d'une toxicomanie - IGT (voir annexe 1 pour une brève description de l'IGT). Il est évident que l'utilisation de l'ensemble des variables des deux niveaux favorisent une interprétation plus puissante des théories explicatives. Un tel modèle d'analyse permet, entre autres, à partir de l'histoire factuelle des activités délictueuses des individus, l'identification de profils types.

LeBlanc et Fréchette ont défini deux grandes classes de délinquance: la délinquance persistante et la délinquance intermittente. On retrouve à l'intérieur de chaque classe de délinquance deux types, soit pour la délinquance persistante, le persistant grave et le persistant intermédiaire, et, pour la délinquance intermittente, le sporadique et l'explosif. Cette typologie relativement simple permet de rendre compte de l'impact du "niveau de délinquance" sur les principaux aspects psychosociaux de l'individu et plus particulièrement l'usage et l'abus de substances psychoactives. Mis en relation, le cheminement de la carrière criminelle et la toxicomanie représentent un champ de recherche à développer, considérant le déficit des études réalisées. Plus spécifiquement, le lien entre les mécanismes du développement de l'activité délictueuse et le développement de la toxicomanie est d'un grand intérêt pour choisir les formes de traitements les plus pertinentes.

C'est donc à l'intérieur des paramètres énumérés que s'inscrira l'étude sur la double problématique toxicomanie/délinquance qui, espérons-le, suscitera un intérêt voire l'approfondissement de cette méthode d'analyse.

2.2 Construction de l'indice variété-fréquence

Comme mentionné précédemment, les indicateurs de l'activité délictueuse permettent de tracer le cheminement délictueux d'un individu afin d'identifier un profil de délinquance. Parmi les indicateurs disponibles dans l'instrument IGT, les variables "fréquence" des délits et "variété" des délits ont été retenues pour l'analyse.

La *fréquence* des activités délictueuses fait référence au nombre moyen d'infractions criminelles commises par un individu depuis sa majorité légale (18 ans). La *variété* (ou la diversité) se rapporte au phénomène d'accumulation par un individu de plusieurs catégories d'infractions criminelles. Il est à noter que les infractions criminelles¹ réfèrent à des délits au Code Criminel pour lesquels l'individu a été arrêté et inculpé depuis sa majorité légale (18 ans). L'information est transmise par les clients eux-mêmes. *L'arrestation et l'inculpation* représentent un temps charnière dans le processus judiciaire, et cette étape est un indicateur fiable de l'historique criminelle (Ouimet, 1994).

Les études consultées sur l'utilisation des variables *variété* et *fréquence* mentionnent que ces indices apparaissent comme des mesures relativement indépendantes, et permettent de discriminer le niveau de criminalisation d'un individu.

Sur la base d'une distribution de fréquence des indices *variété* et *fréquence*, un indice aggloméré «*variété-fréquence*» a été déterminé et constitue les différents groupes d'étude. On retrouve au tableau 1, les paramètres constitutifs des groupes d'étude. On pourra y constater un ensemble de combinaisons en fonction des variables variété et fréquence, ce qui constitue des patrons de comportements criminels. Ces patrons traduisent des profils de délinquance distincts: 1) de nature hétérogène (Variété élevée-fréquence élevée); 2) de nature homogène (Variété unique-fréquence variable).

¹ Voies de fait; Infraction contre l'application de la loi; Drogue; Fraude; Vol et recel; Vol qualifié; Méfait; Viol, inceste; Négligence criminelle; Infraction d'ordre sexuel; Homicide, meurtre; Autres délits au code criminel; Conduite en état d'ivresse (CSR + C.cr).

TABLEAU 1 COMPOSITION DE L'INDICE VARIÉTÉ-FRÉQUENCE

GROUPE	APPELLATION	VARIÉTÉ ¹	FRÉQUENCE ²
1	Délinquance élevée	3 et +	4 et +
2	Délinquance moyenne	1 ou 2	4 et +
		2	2 ou 3
		3	3
3	Délinquance faible	1	1 ou 2 ou 3
4	Absence de délinquance	0	0

¹ *Variété des délits* : cumul par un même sujet de plusieurs catégories d'infraction criminelles pendant une période de temps donnée (LeBlanc et Fréchette, 1989; p.431)

² *Fréquence des délits* : nombre d'infraction criminelles commises par un individu sur une période de temps donnée (LeBlanc et Fréchette, 1989; p.428)

On retrouvera au tableau 17 en annexe 2, les moyennes des variables *variété* et *fréquence*. On constatera en particulier, que le volume de délinquance des hommes ainsi que sa diversité est plus importante que celle des femmes.

La détermination des paramètres délimitant chacun des groupes (*variété* et *fréquence*) a été validée par une analyse de gravité des délits. Sellin et Wolfgang (1964) proposent à ce sujet une méthode permettant d'évaluer avec précision la gravité des délits. La gravité relative se mesure grâce à un indice pondéré qui, basée sur les résultats d'un sondage d'opinions, dans un milieu social donné, apprécie la dimension qualitative de l'activité délictueuse. Les taux de gravité sont tirés d'une étude de Wolfgang (1985). Pour la présente étude, une corrélation de .58 ($p < .001$) a été obtenue entre la gravité et la variété et une corrélation de .89 ($p < .001$) entre la gravité et la fréquence.

III. PROFIL JUDICIAIRE DE LA CLIENTÈLE DE DOMRÉMY-MONTRÉAL SELON LA TYPOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE

Les résultats de la présente étude sont divisés en deux sections. Tout d'abord, l'étude de l'activité délictueuse des différents groupes est abordée dans la première section. Elle permet de valider la typologie telle que décrite précédemment. Quant à la consommation de psychotropes, elle est décrite dans la deuxième section. Les résultats portent sur un échantillon total de 1498 usagers admis en traitement à D-M en 1991-1992. L'indice *variété-fréquence* leur a été appliqué pour les répartir selon la typologie déjà présentée.

Il a été mentionné dans le cadre conceptuel que la présente analyse sur l'activité délictueuse est basée uniquement sur un concept d'ordre descriptif. Ce concept permet de dresser un portrait statistique des activités délinquantes des usagers à l'étude. De ce fait, les résultats ont été réalisés en effectuant une comparaison entre les différents groupes qui composent la typologie délinquante. L'analyse descriptive est faite à partir des caractéristiques suivantes: 1) le portrait judiciaire au moment de l'admission à D-M; 2) les motifs d'inculpation; 3) ainsi que l'histoire criminelle.

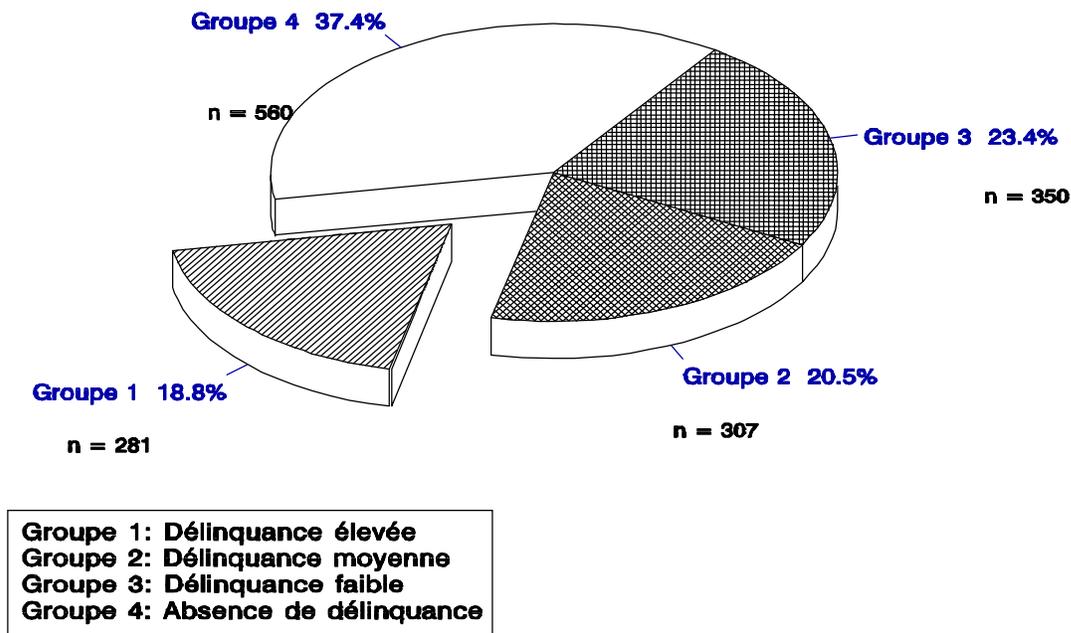
3.1 Composition des quatre groupes à l'étude

Parmi les 1498 usagers admis à Domrémy-Montréal en 1991-1992, 63% (n=938) ont rapporté avoir été arrêtés et inculpés pour au moins un délit au Code Criminel ou pour conduite en état d'ébriété au Code de la Sécurité Routière et ce, au cours de leur vie. À l'inverse, un peu plus du tiers (37%) des admissions en 1991-1992 n'ont jamais été arrêtés et inculpés (voir graphique 2). Les déclarations concernant la perpétration de délits font état de la délinquance officielle et n'incluent pas la délinquance cachée².

² Toutes les activités illicites inconnues (i.e.: non découvertes ou non constatées) du système judiciaire sans lesquelles apparaissent jamais dans quelque statistique officielle que ce soit (Picca G, 1983; p.55).

Délinquance élevée

Parmi les usagers ayant révélé avoir commis des activités illicites, 19% se retrouvent dans la catégorie de la *délinquance élevée*. La fréquence des délits, qui réfère au nombre d'infractions criminelles commises au cours de leur vie, est de 4 et plus tandis que la variété (somme de plusieurs catégories d'infraction) est de l'ordre de 3 et plus.



GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION DES USAGERS SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE,
DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

Délinquance moyenne

La distribution des personnes ayant connu une *délinquance moyenne* est d'une personne sur cinq (21%). Cette délinquance est caractérisée par une sommation d'une à trois catégories d'infraction dont les délits ont été commis plus d'une fois.

Délinquance faible

La *délinquance faible* est représentée par les usagers qui ont été arrêtés et inculpés pour une seule catégorie de délit, dont un à trois délits perpétrés au cours de leur vie. De tous les usagers admis à Domrémy-Montréal en 1991-1992, 350 usagers sont définis comme ayant une *délinquance faible* (23%).

La *délinquance faible* se distingue de la *délinquance moyenne* et *élevée* par l'absence de diversité des actes illicites commis par un individu. La première est une répétition de la même catégorie d'infraction, toutes catégories confondues tandis que les deux autres types de comportements délinquants supposent une accumulation de plusieurs infractions de nature différente.

Absence de délinquance

Un peu plus d'une personne sur trois (37%) révèle n'avoir jamais été arrêtée et inculpée pour un délit au Code Criminel. Pour les fins d'analyse, on conclut à l'*absence de délinquance* chez ce groupe.

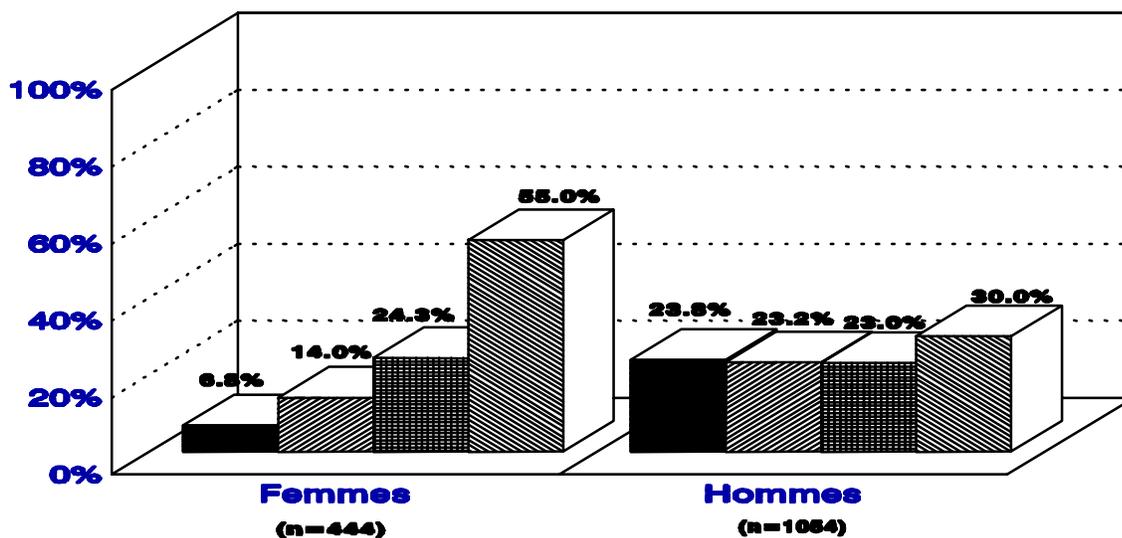
3.2 Sexe et âge des usagers

Sexe

L'analyse descriptive des principaux indicateurs est présentée pour chacun des deux sexes compte tenu de l'écart interprétatif de la criminalité entre les hommes et les femmes. En effet, la distribution des femmes selon le type de délinquance est très différente de celle des hommes.

Elle est fortement asymétrique (skewness : femmes = -1.062; hommes = -0.101). La majorité d'entre elles n'ont révélé aucune délinquance officielle³ (55%; n = 244). Toutefois, il faut faire attention à l'hypothèse voulant que les femmes admises à Domrémy-Montréal soient peu criminalisées. Les études démontrent que la criminalité féminine est faiblement représentée parmi les accusés dans l'ensemble des lois canadiennes: Code Criminel; lois fédérales; lois provinciales; et lois municipales (Johnson 1986, in: Desjardins, Brochu, Langelier-Biron; 1993). Les résultats des femmes à Domrémy-Montréal ne peuvent nous surprendre compte tenu de la réalité criminelle de l'ensemble des femmes contrevenantes au Canada. En effet, le profil criminel des femmes admises en traitement est composé de 24% (n=108) de *délinquance faible*, de 14% (n=62) de *délinquance moyenne* et de seulement 7% (n=30) de *délinquance élevée* (voir graphique 3).

Il y a une légende à l'horizontale au-dessus du graphique qui définit les quatre catégories de délinquance par des motifs de remplissage distincts.



GRAPHIQUE 3

RÉPARTITION DES USAGERS SELON LE SEXE ET LES GROUPES D'ÉTUDE, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

3 délinquance officielle : tous les délits au code criminel ou la conduite en état d'ébriété au code de la sécurité routière pour lesquels les usagers ont été arrêtés et inculpés.

La distribution des hommes en fonction des profils délinquants est presque uniforme d'un groupe à l'autre quoique légèrement surreprésenté chez les hommes ne rapportant aucune délinquance (30% ; n= 315). Le profil criminel des hommes se distribue ainsi: 24% de *délinquance élevée* (n=251); 23% de *délinquance moyenne* (n=245) et 23% de *délinquance faible* (n=243) (voir graphique 3).

Âge

La moyenne d'âge des femmes se situe dans la trentaine et ce, peu importe le type de délinquance. L'âge moyen des femmes est de 30,6 ans pour la *délinquance élevée*, de 31,3 ans pour la *délinquance moyenne*, de 33,8 ans pour la *délinquance faible*, et de 34,2 ans pour l'*absence de délinquance*. Ainsi, plus on diminue en gravité au niveau du profil de délinquance, plus on observe une augmentation de la moyenne d'âge. Les femmes qui ont une *délinquance élevée* sont plus jeunes de 3,6 ans par rapport à celles qui n'ont aucune délinquance (voir tableau 2). On peut poser l'hypothèse que la présence de comportements délinquants chez les femmes de D-M favorise plus rapidement une demande d'aide pour un problème de substances psychoactives.

TABLEAU 2 GROUPE D'ÂGE SELON LE GROUPE D'ÉTUDE, FEMMES DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992

Groupe d'âge	Délinquance élevée (n=30)		Délinquance moyenne (n=62)		Délinquance faible (n=108)		Absence de délinquance (n=244)	
	n	Moyenne	n	Moyenne	n	Moyenne	n	Moyenne
18-24	2	6,7	11	17,7	17	15,7	42	17,2
25-34	23	76,7	34	54,8	47	43,5	105	43,0
35-44	4	13,3	14	22,6	28	25,9	59	24,2
45 et +	1	3,3	3	4,8	16	14,8	38	15,6

$$X^2 = 17.9 \quad dl = 9 \quad p < .05$$

Moyenne d'âge	Délinquance élevée	Délinquance moyenne	Délinquance faible	Absence de délinquance
	30.6	31.3	33.8	34.2

Analyse de variance: $F = 2.7$ $dl = 3$ $p < .05$

La distribution de l'âge chez les hommes est sensiblement la même peu importe le type de délinquance. Dans le cas de la *délinquance élevée*, 53% des hommes (n=133) sont âgés de 25 à 34 ans, 51% chez la *délinquance moyenne* (n=124); 45% (n=108) chez la *délinquance*

faible, et 52% (n=164) chez les hommes n'ayant aucune forme de délinquance officielle. La moyenne d'âge pour tous les groupes se situe entre 33,1 ans à 34,5 ans (voir tableau 3). Chez les hommes, la présence d'une double problématique associée à la toxicomanie semble être moins un facteur favorisant une prise en charge de leur problème comme on a pu l'observer chez les femmes.

**TABLEAU 3 GROUPE D'ÂGE SELON LE GROUPE D'ÉTUDE, HOMMES
DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992**

Groupe d'âge	Délinquance élevée (n=251)		Délinquance moyenne (n=245)		Délinquance faible (n=242)		Absence de délinquance (n=316)	
18-24	23	9,2%	22	9,0%	34	14,0%	44	13,9%
25-34	133	53,0%	124	50,6%	108	44,6%	164	51,9%
35-44	79	31,5%	73	29,8%	67	27,7%	67	21,2%
45 et +	16	6,4%	26	10,6%	33	13,6%	41	13,0%

$X^2 = 21.3$ dl = 9 p < .01

Moyenne d'âge	33.1	34.2	34.4	33.5
---------------	------	------	------	------

Analyse de variance : F = 1.2 dl = 3 n.s

3.3 Portrait judiciaire au moment de l'admission à DM

Pour des fins d'analyses, seulement les clients des profils *délinquance élevée*, *délinquance moyenne* et *délinquance faible* sont considérés (Femmes=200; hommes=739). Le portrait judiciaire renseigne sur le pourcentage d'utilisateurs qui sont actuellement actifs dans le système judiciaire et qui fréquentent les services de réadaptation en toxicomanie. Les personnes peuvent être soit en probation soit en libération conditionnelle soit en instance d'inculpation, de procès ou de sentence dans un établissement carcéral (incluant les maisons de transition). Pour les intervenants du système judiciaire, une baisse du taux de récidive pour les contrevenants-

toxicomanes passe par une prise en charge de leur problème d'abus de substances psychoactives. Il importe donc de connaître le nombre de ces usagers qui viennent dans les services de D-M.

Très peu d'usagers ont déclaré que leur admission à D-M avait été influencée par le système de justice (14% chez les femmes; 12% chez les hommes) et ce, peu importe le niveau de délinquance et le sexe (voir tableau 4). Les femmes semblent légèrement plus encouragées par le système à prendre leur problème de toxicomanie en main. Plusieurs intervenants du milieu carcéral rapportent favoriser une telle démarche compte tenu du fait que les femmes incarcérées sont monoparentales et que leurs enfants sont pris en charge par le réseau social (Desjardins, Brochu, Langelier-Biron; 1993). Par contre, pour les femmes, le petit nombre rend difficile l'interprétation des résultats. En effet, même si les résultats montrent que ce sont les femmes du niveau de *délinquance moyenne* (18%) qui sont le plus référées par le système de justice, les résultats statistiques ne sont pas significatifs ($X^2 = 1.5$; $dl = 2$; n.s.). Pour les hommes, plus la délinquance est importante, plus le système carcéral réfère vers les services de D-M ($X^2 = 16,4$; $dl = 2$; $p < .001$).

TABEAU 4 CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS D'APRÈS LEUR RELATION AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE AU MOMENT DE LEUR ADMISSION À DOMRÉMY-MONTRÉAL SELON LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992 (N=732)

		Délinquance élevée		Délinquance moyenne		Délinquance faible	
		%	n	%	n	%	n
Admission suggérée par système carcéral	femme	13,3	4/30	17,7	11/62	11,1	12/108
	homme	18,1	45/249	11,9	29/243	6,2	15/243
Probation, libération conditionnelle, établissement carcéral	femme	33,3	10/30	14,5	9/62	5,7	6/108
	homme	41,9	104/248	21,4	52/243	10,0	24/241
Instance d'inculpation, de procès ou de sentence	femme	63,3	19/30	32,3	20/62	16,7	18/108
	homme	45,4	114/251	29,8	73/244	16,5	40/243

Peu de clients judiciairisés de D-M sont en période de probation, de libération conditionnelle ou dans un établissement carcéral (25% chez les hommes et 13% chez les femmes) tandis que le pourcentage d'usagers en instance d'inculpation, de procès ou de sentence est plus important. Il est de 31% chez les hommes et de 29% chez les femmes. Parmi les usagers qui sont référés par le système de justice, ceux en début de procédures judiciaires sont moins référés (3%) que les usagers en cours de sentences (7%).

Tant pour les hommes que pour les femmes, le niveau de délinquance vient influencer le fait que l'on retrouve plus d'usagers en probation, libération conditionnelle et en établissement carcéral⁴. En effet, toujours selon le tableau 4, moins du tiers des femmes de la *délinquance élevée* (33%) sont en probation, libération conditionnelle ou dans un établissement carcéral et à l'inverse seulement 10% pour la *délinquance faible*. Même remarque pour les hommes, 42% des hommes de la catégorie de *délinquance élevée*, 21% de la *délinquance moyenne*, ainsi que 10% de la *délinquance faible* sont en cours de sentence. Le niveau de délinquance influence

4 femmes : $X^2 = 16,5$; $dl = 2$; $p < .001$
hommes : $X^2 = 69,4$; $dl = 2$; $p < .001$

dans le même sens les usagers en instance d'inculpation, de procès ou de sentence (pour les femmes $X^2 = 25,7$; $dl = 2$; $p < .001$ tandis que pour les hommes $X^2 = 48,7$; $dl = 2$; $p < .001$). Plus de la moitié (63%) des femmes de la *délinquance élevée* sont en instances d'inculpation, de procès ou de sentence comparativement à 17% pour la *délinquance faible*. Près d'un homme sur 2 de la *délinquance élevée* fait face de nouveau à la justice, près de un sur 3 pour la *délinquance moyenne*, et près de un sur 5 pour la *délinquance faible*.

Les études de LeBlanc et Fréchette (1989) révèlent que la cessation des activités délictueuses des délinquants persistants commence à 25 ans. L'âge moyen des usagers présentement en instance d'inculpation, de procès ou de sentences est de 33 ans pour les femmes ($n= 227$) et de 33,9 ans pour les hommes ($n=739$) (voir tableau 5). On peut supposer que bons nombres les personnes judiciairisées qui sont présentement à Domrémy-Montréal sont en fin de carrières criminelles. Les individus seraient dans la phase de désistement de leur délinquance.

TABLEAU 5 ÂGE MOYEN DES PERSONNES EN INSTANCE D'INCULPATION, DE PROCÈS OU DE SENTENCES DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

	Délinquance élevée	Délinquance moyenne	Délinquance faible	Total
	\bar{X} (n)	\bar{X} (n)	\bar{X} (n)	\bar{X} (n)
Femmes	30,1 (19)	33,5 (20)	28,9 (18)	30,9 (57)
Hommes	33,5 (114)	33,4 (73)	30,7 (40)	33,0 (227)

3.4 Motifs d'inculpation

Nous entreprendrons maintenant, une analyse des délits pour lesquels les usagers ont été arrêtés et inculpés au cours de leur vie en vertu du Code Criminel, des infractions majeures au Code de la Sécurité Routière et des infractions aux lois et règlements municipaux. Ensuite, les délits pour lesquels les sujet sont présentement en instances d'inculpation, de procès ou de sentences seront abordés. Nous devons préciser que les délits rapportés par les usagers sont ceux de la délinquance officielle (n'incluant pas la délinquance cachée). Ces renseignements indiquent quelle forme spécifique de délinquance est exercée par la clientèle de Domrémy-

Montréal. Il importe de souligner que les usagers de D-M ont pu énumérer plus d'un délit pour les motifs d'inculpation à vie et uniquement un pour le fait d'être en instance d'inculpation, de procès ou de sentences. Si le répondant avait plusieurs motifs d'inculpation, seul le délit le plus grave a été inscrit.

Nous avons aussi analysé les délits au Code Criminel selon deux types de criminalité, à savoir: 1) la criminalité lucrative; et 2) la criminalité expressive. Ces deux types de criminalité peuvent expliquer chez les usagers abusant de substances psychoactives, la relation entre la drogue et le crime sans toutefois prétendre à un lien direct entre les deux.

La criminalité *lucrative* peut s'exprimer soit pour satisfaire des besoins économiques (comme se procurer de la drogue, ou subvenir au besoin d'une famille), soit pour répondre à un besoin de consommation de biens et de services (valeur importante attribuée à la possession et à l'utilisation de biens matériels). La criminalité lucrative peut être de deux formes: i) *les crimes consensuels* ou *sans victime* et ii) la criminalité *acquisitive*. La criminalité *consensuelle* implique une entente entre les deux parties concernées. Les personnes directement impliquées par cette activité ne portent généralement pas plainte (Brochu, à paraître). Ils réunissent les délits de drogue et d'infraction d'ordre sexuel. La criminalité de type *acquisitif* regroupant la fraude, le vol ainsi que le vol qualifié, implique un contrevenant et une victime, soit par contact direct ou indirect.

La criminalité *expressive* se différencie par des actes de violence. Ce type de criminalité extériorise des sentiments de haine, de révolte, d'agressivité mais peut également manifester une perte de contrôle, un bouleversement émotionnel ou un épisode de dérangement psychique (Brochu, à paraître) La criminalité expressive englobe les voies de faits, le viol et l'inceste, ainsi que l'homicide et le meurtre.

3.4.1 Motifs d'inculpation: arrêtés et inculpés

Le tableau 6 présente le pourcentage de femmes dans chacune des catégories d'infraction Code Criminel et statuts fédéraux ainsi que les infractions au lois et règlements municipaux et au Code de la Sécurité Routière.

TABEAU 6 MOTIFS D'INCUPLATION À VIE DES FEMMES SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE

	Délinquance élevée (n=30)		Délinquance moyenne (n=62)		Délinquance faible (n=108)		Total (N=200)		X ² dl=2	
Vol simple	73.3	22	45.2	28	19.4	21	35.5	71	33.4	p<.01
Drogue	46.7	14	25.8	16	13.9	15	22.5	45	15.0	p<.01
Voies de fait	50.0	15	24.2	15	11.1	12	21.0	42	22.0	p<.01
Inf. contre applic. loi	56.7	17	19.4	12	7.4	8	18.5	37	37.8	p<.01
Inf. ordre sexuel	30.0	9	29.0	18	5.6	6	16.5	33	20.4	p<.01
Fraude	40.0	12	16.1	10	7.4	8	15.0	30	19.7	p<.01
Méfait	23.3	7	4.8	3	3.7	4	7.0	14	14.5	p<.01
Vol qualifié	20.0	6	4.8	3	2.8	3	6.0	12	*	
Négligence criminelle	13.3	4	3.2	2	1.9	2	4.0	8	*	
Viol, inceste	3.3	1	1.6	1	0.9	1	1.5	3	*	
Homicide, meurtre	0	0	1.6	1	0.9	1	1.0	2	*	
Infractions au Code municipal et infractions majeures au Code de la Sécurité Routière										
Cond. état ivresse	23.3	7	16.1	10	18.5	20	18.5	37	*	
Code Sécur. Routière	36.7	11	12.9	8	19.4	21	16.2	72	12.3	p<.01
Dés., vag., ivr. publique	10.0	3	9.7	6	10.2	11	10.0	20	0.01	n.s

Note: Les catégories de délits ne sont pas mutuellement exclusives car un sujet peut révéler avoir été arrêté et inculpé pour plus d'un délit.

* Ne répond pas aux critères du test statistique.

Peu importe le niveau de délinquance, les femmes de l'étude ont surtout été inculpées au Code Criminel pour vol simple (36%). Là s'arrêtent les ressemblances. Pour ce délit, les femmes de la *délinquance élevée* (73%) obtiennent un taux significativement plus haut que pour les femmes de la *délinquance moyenne* (45%) et de la *délinquance faible* (19%). Pour les autres délits, les femmes de la *délinquance élevée* et de la *délinquance moyenne* sont surtout inculpées au Code Criminel tandis que les femmes de la *délinquance faible* le sont surtout au Code de la Sécurité Routière: autres délits majeurs au Code de la Sécurité Routière (19.4%) et conduite en état d'ivresse (18.5%).

On remarque aussi une différence parmi les principales catégories de délits au Code Criminel pour lesquelles les femmes de la *délinquance élevée* et de la *délinquance moyenne* sont inculpées. Pour les premières, plus de la moitié le sont pour des délits d'infractions contre l'application de la loi (57%) et pour voies de fait (50%) alors que moins de la moitié le sont pour des délits de drogue (47%) et de fraude (40%). Pour les deuxièmes, moins du tiers le sont pour des motifs d'infractions d'ordre sexuel (29%) et de drogue (26%). Les autres délits sont d'importance moindre. Significativement, les femmes de la *délinquance élevée* révèlent avoir été inculpées en plus grand nombre pour des délits de drogue, de voies de fait, d'infractions contre l'application de la loi, d'infractions d'ordre sexuel, de fraude et de méfait que celles de la *délinquance moyenne*.

En résumé, les femmes de la *délinquance élevée* et *moyenne* pratiquent surtout une criminalité lucrative; ceci n'est pas une surprise car les femmes sont rarement identifiées à des délits violents dans la littérature. Quant à la *délinquance faible*, les infractions au Code de la Sécurité Routière s'affirment comme la principale activité délinquante avec le vol simple.

Contrairement aux femmes, les hommes ont surtout été inculpés de délits au Code de la Sécurité Routière et ce, peu importe le niveau de délinquance (voir tableau 7). Viennent ensuite les délits au Code Criminel. Pour les délits au "Code de la Sécurité Routière", "conduite en état d'ivresse", "vol simple", "voies de fait", "drogue", "infractions contre l'application de la loi", "fraude", "vol qualifié", "méfait", "négligence criminelle", "désordre, vagabondage et ivresse publique", les hommes de la *délinquance élevée* obtiennent des taux significativement plus élevés que les autres niveaux de délinquance.

Voyons maintenant les principaux délits pour lequel les hommes de Domrémy-

Montréal ont été inculpés au Code Criminel selon le niveau de délinquance. Pour la *délinquance élevée*, plus de la moitié ont été inculpés de vol simple et de voies de fait, près de la moitié ont été inculpés pour des délits de drogue et d'infraction contre l'application de la loi ainsi que plus du tiers de vol qualifié et de méfait. Pour la *délinquance moyenne* plus du tiers ont été inculpés de vol simple et de voies de fait. Moins du tiers des hommes de la *délinquance faible* ont été inculpés de vol simple et de voies de fait (voir tableau 7).

TABEAU 7 MOTIFS D'INCUPLATION À VIE DES HOMMES SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE

	Délinquance élevée (n=251)		Délinquance moyenne (n=245)		Délinquance faible (n=243)		Total (N=739)		X ² dl=2
Vol simple	63.7	160	35.5	87	17.3	42	39.1	289	113.9 p<.01
Voies de fait	62.5	157	37.1	91	11.9	29	37.5	277	135.0 p<.01
Drogue	41.8	105	17.6	43	9.5	23	23.1	171	79.2 p<.01
Infr. contre appl. loi	47.8	120	13.9	34	2.9	7	21.8	161	159.7 p<.01
Fraude	31.5	79	16.7	41	8.2	20	18.9	140	44.6 p<.01
Vol qualifié	36.7	92	11.8	29	5.3	13	18.1	134	91.3 p<.01
Méfait	37.8	95	11.0	27	3.3	8	17.6	130	112.6 p<.01
Négligence crim.	10.8	27	3.7	9	1.6	4	5.4	40	22.2 p<.01
Viol, inceste	4.0	10	1.2	3	0.8	2	2.0	15	*
Infr. ordre sexuel	2.4	6	2.0	5	0.4	1	1.6	12	*
Homicide, meurtre	1.6	4	0.8	2	0	0	0.8	6	*
Infractions au Code municipal et infractions majeures au Code de la Sécurité Routière									
Code Sécur. Routière	88.4	222	70.6	173	57.2	139	72.3	534	60.6 p<.01
Conduite état ivresse	68.5	172	44.5	109	36.2	88	49.9	369	55.9 p<.01
Dés., vag., ivr. publique	28.7	72	18.0	44	8.6	21	18.5	137	32.9 p<.01

Note: Les catégories de délits ne sont pas mutuellement exclusives car un sujet peut révéler avoir été arrêté et inculqué pour plus d'un délit.

* Ne répond pas aux critères du test statistique.

En général, les hommes admis à Domrémy-Montréal en 1991-1992 ont surtout été inculpés pour des infractions au Code de la Sécurité Routière. Pour les hommes de la *délinquance élevée*, s'ajoute aussi une variété de délits au Code Criminel plus importante que pour les deux autres niveaux de délinquance. Pour ce niveau de délinquance, on peut caractériser par le polymorphisme⁵ l'agir délinquant. L'analyse du type de criminalité laisse entrevoir que l'ensemble des hommes ont une criminalité lucrative associée à une criminalité expressive plus marquante (voies de fait) pour la *délinquance élevée*. Toutefois, les infractions au Code de la Sécurité Routière étant en importance chez les hommes (et les femmes de la *délinquance faible*), cette catégorie de délits demande à être investiguée davantage. Ces infractions semblent relever d'une dynamique fort différente.

3.4.2 Motifs d'inculpation: en instance d'inculpation, de procès ou de sentence

Les motifs d'inculpation pour les usagers en instance d'inculpation, de procès ou de sentence seront détaillés selon les délits spécifiques et selon le type de criminalité. Se joindra au type de criminalité, la substance principale qui cause problème et pour laquelle les usagers ont fait une demande d'admission à Domrémy-Montréal.

Il est difficile d'analyser les motifs d'inculpation des femmes (tableau 8) et d'en tirer des résultats concluants, compte tenu d'un nombre inférieur à 10 pour plusieurs catégories de délits ($n < 10$). Nous ne pouvons nous fier aux données pour interpréter avec certitude l'agir délinquant actuel des femmes admises à D-M. À titre d'information, nous allons énumérer quelques délits pour lesquelles les femmes ont été inculpées au moment de leur admission à Domrémy-Montréal. L'ensemble des femmes en instances d'inculpation, de procès ou de sentence (29%) sont surtout inculpées pour un délit de drogue (19%), suivi de vol simple (16%) et de voies de fait (14%). La criminalité demeure lucrative.

Pour l'ensemble des hommes (30%), le délit de voie de fait (21%), la conduite en état d'ébriété (20%) et le vol simple (15%) constituent les principales inculpations pour lesquelles les usagers sont en instance d'inculpation, de procès ou de sentence au

5 Polymorphisme : cumul de plusieurs catégories de délits par un même sujet (Fréchette et LeBlanc, 1987; p.118).

moment de leur admission à Domrémy-Montréal. Toutefois, pour la *délinquance moyenne*, la conduite en état d'ivresse au Code de la Sécurité Routière (21%) demeure le tout premier délit pour lequel les hommes sont inculpés (tableau 9). À l'exception du vol simple et du méfait qui apparaissent d'importance secondaire pour la *délinquance élevée*, les autres délits comptent peu dans l'ensemble au moment de l'admission des hommes à D-M.

TABEAU 8 MOTIFS D'INCUPLATION DES FEMMES EN INSTANCE D'INCUPLATION, DE PROCÈSOU DE SENTENCE SELON LE TYPE DE DÉLITS

	Délinquance élevée (n=19)		Délinquance moyenne (n=20)		Délinquance faible (n=18)		Total (N=57)	
Drogue	15.8	3	10.0	2	33.3	6	19.3	11
Vol simple	21.1	4	20.0	4	5.6	1	15.8	9
Voies de faits	21.1	4	5.0	1	16.7	3	14.0	8
Infr. ordre sexuel	15.8	3	20.0	4	0	0	12.3	7
Autres	10.5	2	5.0	1	5.6	1	7.0	4
Fraude	5.3	1	5.0	1	11.1	2	7.0	4
Négligence criminelle	5.3	1	10.0	2	5.6	1	7.0	4
Infr. appl. loi	0	0	5.0	1	5.6	1	3.5	2
Méfait	0	0	5.0	1	0	0	1.8	1
Infraction majeure au Code de la Sécurité Routière								
Cond. état ivresse	5.3	1	15.0	3	16.7	3	12.3	7

Note: Les catégories de délits sont mutuellement exclusives car seul le motif le plus grave est considéré.

$X^2 = 15.44419$ dl= 18 (Ne répond pas aux critères du test statistique)

Il demeure que les hommes sont surtout inculpés au moment de leur admission à la fois d'une criminalité expressive (voies de fait) et de conduite en état d'ivresse. L'alcool seul ou en association avec d'autres substances psychoactives sont les produits à l'origine du problème de consommation pour lesquelles les hommes font une demande de traitement à Domrémy-Montréal (voir la section 4.2, graphique 5). Il serait intéressant d'investiguer davantage la forme de criminalité spécifique à la conduite en état d'ébriété en relation ou non avec les voies de fait. La littérature associe fréquemment la consommation d'alcool à la violence, sans toutefois y attribuer un rôle direct au passage à l'acte. Mais elle est souvent mise en causes. De fait, il faut investiguer si les hommes, au moment de leur arrestation pour conduite en état d'ébriété, ont résisté ou non (voies de fait) à leur arrestation? L'alcool seul ou en association avec d'autres substances psychoactives peut influencer grandement les réactions du consommateur. "Très souvent ces drogues ne feront que catalyser des énergies agressives déjà présentes" (Brochu, à paraître). À part l'effet des substances, il faut aussi prendre en compte le rôle de la personnalité, de l'environnement et du contexte.

En sommes, la criminalité de forme lucrative s'affirme comme activité délinquante de prédilection pour les femmes de la *délinquance élevée* et *moyenne* de Domrémy-Montréal au moment de leur admission en 1991-1992. On peut s'interroger sur cette forme de criminalité : vient-elle du fait que les usagers font ce type d'activité délinquante pour se procurer leur substance psychoactive ou parce qu'elle est associée tout simplement à un mode de vie contrevenant? Nous ne pouvons répondre à cette question car nous ne disposons pas des données requises. De plus, le fait que les hommes et les femmes de la *délinquance faible* sont surtout inculpés pour conduite en état d'ivresse fait en sorte que ce type de délit doit être cerné d'avantage de par sa forme spécifique à la fois différente de la criminalité lucrative et expressive. L'hypothèse la plus plausible à cette question serait que la conduite en état d'ivresse traduit le résultat d'une conduite de risque associée à un style de vie, voir une déviance sévère.

TABEAU 9 MOTIFS D'INCUPLATION DES HOMMES EN INSTANCES D'INCUPLATION, DE PROCÈS OU DE SENTENCE SELON LE TYPE DE DÉLITS

	Délinquance élevée (n=112)		Délinquance moyenne (n=73)		Délinquance faible (n=39)		Total (N=224)	
Voies de fait	21.4	24	16.4	12	28.2	11	21.0	47
Vol simple	13.4	15	15.1	11	20.5	8	15.2	34
Fraude	8.0	9	11.0	8	7.7	3	8.9	20
Méfait	10.7	12	8.2	6	0	0	8.0	18
Drogue	8.0	9	11.0	8	0	0	7.6	17
Vol qualifié	3.6	4	8.2	6	5.1	2	5.4	12
Autres	2.7	3	4.1	3	7.7	3	4.0	9
Infr. appl. loi	6.3	7	1.4	1	0	0	3.6	8
Viol, inceste	1.8	2	1.4	1	2.6	1	1.8	4
Néglig. crim.	1.8	2	1.4	1	0	0	1.3	3
Infr. ordre sexuel	1.8	2	0	0	0	0	0.9	2
Infractions au Code municipal et infractions majeures au Code de la Sécurité Routière								
Cond. état ivresse	17.9	20	20.5	15	23.1	9	19.6	44
Code Sécur. Routière	0.9	1	1.4	1	5.1	2	1.8	4
Dés.;vag.; ivr. publique	1.8	2	0	0	0	0	0.9	2

Note: Les catégories de délits sont mutuellement exclusives car seul le motif le plus grave est considéré.

$X^2 = 27.96977$ dl= 26 (Ne répond pas aux critères du test statistique)

3.5 Histoire criminelle

L'histoire criminelle constitue "le film du cheminement" de la criminalité exercée par un individu ou un groupe. L'analyse de ce cheminement est d'une grande utilité clinique afin d'établir un diagnostic criminologique et d'offrir éventuellement un traitement adapté. Il est à noter que l'IGT compile les activités illégales des usagers "arrêtés et inculpés" et/ou en "instances d'inculpation, de procès ou de sentences". Les données ainsi recueillies montrent la criminalité officielle des usagers donc parcellaire, dans le sens qu'elle ne représente pas l'ensemble de la criminalité réelle. Cependant, ce niveau d'information demeure un prédicteur fiable de l'histoire criminelle.

3.5.1 Taux moyen de délits

L'analyse de l'histoire criminelle d'un individu vise à examiner, dans un premier temps, la nature des délits commis au fil du temps par les individus. Le taux moyen de délits renseigne sur le type de criminalité dans une population ainsi que sur son volume général. On pourra voir la distribution des taux moyen de délits au tableau 10, respectivement selon le sexe et le groupe d'étude.

On remarquera une tendance générale à une progression des taux moyen par délits en fonction de la sévérité de la délinquance (groupes d'étude). Cette tendance ne se manifeste pas cependant pour les infractions sexuelles et la conduite en état d'ivresse chez les femmes. Chez celles-ci, plusieurs différences avec les hommes sont constatées et amènent des taux généralement plus faibles, exception faite des infractions sexuelles en lien avec la prostitution et les infractions contre l'application de la loi. Soulignons malgré les différences comparatives à la baisse avec les hommes, des taux relativement important des délits de voies de faits et de fraude.

Chez les hommes, on constatera des taux particulièrement élevés au niveau du vol et recel et des voies de faits. La conduite en état d'ivresse est relativement importante et peut être interprétée en lien avec le problème de dépendance à l'alcool.

TABLEAU 10 TAUX MOYEN DE DÉLITS SELON LE TYPE DE DÉLINQUANCE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992

	Délinquance des femmes			Délinquance des hommes		
	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne	Faible
Voies de faits	1,11	0,48	0,17	2,29	0,90	0,30
Infractions contre la loi	1,85	0,50	0,09	1,42	0,46	0,07
Drogue	0,96	0,30	0,15	1,05	0,37	0,16
Fraude	1,11	0,90	0,08	1,18	0,29	0,14
Vol et recel	1,52	1,00	0,33	3,12	1,42	0,28
Vol qualifié	0,22	0,21	0,03	0,90	0,42	0,07
Méfait	0,33	0,14	0,04	1,25	0,35	0,06
Viol; inceste	0,04	0,02	0,01	0,05	0,02	0,01
Négligence criminelle	0,26	0,04	0,04	0,16	0,05	0,05
Infractions sexuelles	0,93	1,25	0,14	0,03	0,31	0,02
Conduite en état d'ivresse	0,30	1,04	0,17	1,54	1,09	0,59

3.5.2 Catégories de délits

La catégorisation des délits permet d'interpréter la diversité de la délinquance et la gravité s'y rapportant en fonction de l'objet de l'infraction (Tableau 11). Les catégories retenues pour ce type d'analyse sont: 1) les délits envers la personne; 2) les délits contre la propriété; 3) les délits sans victimes et 4) les délits économiques.

Pour les femmes comme pour les hommes, la diversité de catégories augmente en fonction du niveau de délinquance. Ce phénomène bien documenté, le polymorphisme de l'activité délictueuse, se rapporte à l'accumulation de catégories différentes au gré du développement de l'histoire criminelle. Ces données traduisent plus spécifiquement un phénomène d'aggravation en fonction de l'âge et le fait que la spécialisation de la délinquance est marginale.

TABLEAU 11 CATÉGORIES DE DÉLITS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992

	Délinquance des femmes			Délinquance des hommes		
	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne	Faible
Délits envers la personne	91,5%	55,4%	28,6%	87,1%	61,5%	28,4%
Délits envers la propriété	77,8%	58,9%	32,7%	85,2%	65,4%	37,2%
Délits sans victime	88,9%	49,1%	48,5%	96,1%	77,9%	56,0%
Délits économiques	66,7%	42,9%	23,5%	70,3%	40,5%	25,2%

3.5.3 Gravité des délits

La gravité de la délinquance est un concept pouvant être interprété de différentes façons. En fait, il existe en criminologie deux façons documentées d'évaluer la gravité, soit de façon légale, en se basant sur les peines contenues au Code Criminel, soit de façon relative, comme traduit par Sellin et Wolfgang. Cette dernière méthode a été choisie, compte tenu du caractère de réalité sociale de cette mesure. Élaborée à partir de sondage dans différentes régions des États-Unis, un indice relatif fût attribué à chaque délit. Cet indice traduit en quelque sorte le niveau d'intolérance sociale à l'endroit de tel ou tel délit. Ce modèle de mesure fût appliqué au Québec (Akman et Normandeau, 1968) sur une base comparative. Une corrélation de .96 a été obtenue entre les estimés de même gravité entre Montréal et Philadelphie. Nous avons donc appliqué les mêmes indices, en nous basant sur la dernière application du modèle par Wolfgang et al.(1985). Ces indices relatifs sont en quelque sorte, un appréciation du volume de criminalité d'un échantillon en terme de gravité.

On retrouvera au tableau 12 la distribution des usagers selon le groupe d'étude en regard aux taux de gravité cumulée. Autant pour les hommes que pour les femmes, la gravité relative augmente selon le type de délinquance effectuée. Notons que 35% des usagers du groupe *délinquance élevée* se retrouve avec une gravité pouvant être qualifiée d'extrêmement sévère. Cette proportion fléchit à 19% chez les femmes. Cet

indice de gravité est fortement corrélé avec les indices de variété et de fréquence de l'activité délictueuse (voir 2.2).

TABLEAU 12 GRAVITÉ DES DÉLITS SELON, LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992

	Délinquance des femmes			Délinquance des hommes		
	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne	Faible
.000 à .250	-	53,6%	93,9%	1,3%	4,4%	92,7%
.251 à .500	44,4%	30,4%	6,1%	29,7%	33,5%	7,3%
.501 à 750	22,2%	5,4%	-	21,3%	8,2%	-
.751 à 1.000	14,8%	3,6%	-	12,9%	7,3%	-
1.001 et plus	18,6%	7,0%	-	34,8%	7,0%	-
MOYENNE	.746	.413	.115	1.074	.448	.124

IV. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SUR LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Des études nord-américaines mettent clairement en évidence la forte prévalence de consommation de substances psychoactives parmi les personnes judiciarisées. Qu'en est-il de l'histoire de la consommation parmi les différents groupes qui composent cette étude? Plus précisément, existe-t-il des différences entre les groupes d'étude en ce qui concerne: 1) la ou les substance(s) psychoactive(s) identifiée(s) comme étant problématique; 2) le nombre d'épisode de traitements pour l'alcool et/ou les drogues; et 3) la gravité des problèmes pour les différentes échelles de l'IGT (scores composés)? En effet, les résultats devraient montrer une histoire de consommation distincte parmi les groupes de la typologie délinquantes.

4.1 Consommation problématique de substances psychoactives

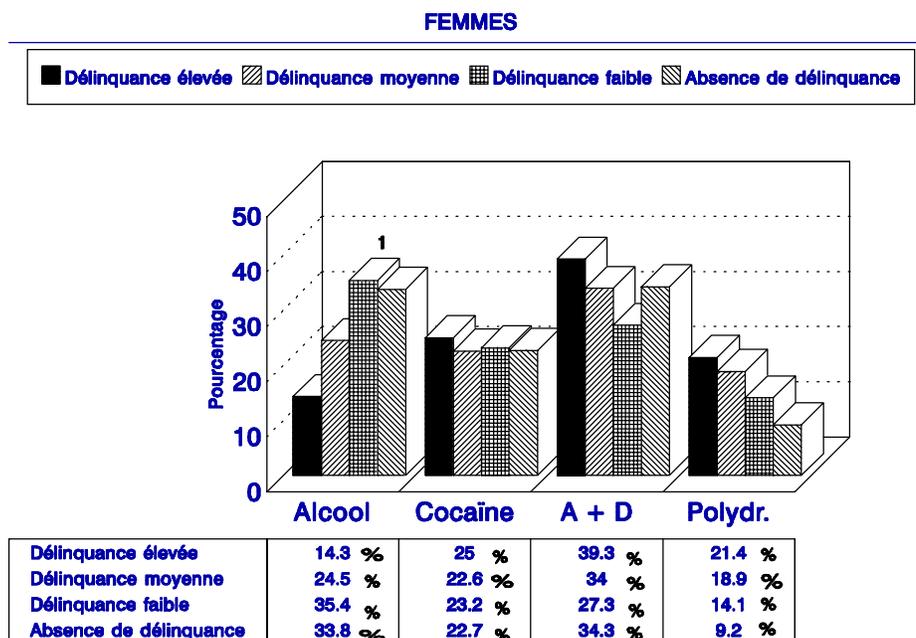
On entend par "substances principales" les produits identifiés par le client comme posant le problème à l'origine de la demande d'aide. Un problème d'abus de substances psychoactives peut être le résultat d'un seul produit ou de plusieurs.

Deux tendances générales sont constatées en lien avec les substances principales. Premièrement, l'alcool est révélé inversement problématique selon la croissance de la délinquance. Deuxièmement, la catégorie polydrogue s'accroît dans le même sens que la délinquance.

Les femmes du niveau de la *délinquance élevée* (39%) et de la *délinquance moyenne* (34%) ont rapporté avoir des problèmes à la fois d'alcool et de drogues tandis que celles de la *délinquance faible* (35%) révèlent avoir un problème unique d'alcool. Pour les femmes non-contrevenantes, plus du tiers révèlent soit un problème de combinaison d'alcool et de drogue (34%), soit d'alcool seulement (34%) (voir graphique 4). À première vue, il peut paraître surprenant que la consommation problématique révélée soit similaire tant chez la *délinquance élevée* et *moyenne* que chez l'*absence de délinquance*. L'hypothèse serait que les femmes de ces niveaux de délinquance identifient la même catégorie de substances problématiques (alcool et drogue) mais que les combinaisons soient différentes. On suppose que les médicaments serait plutôt problématique pour les non-contrevenantes et les autres drogues pour les contrevenantes; les données recueillies ne peuvent fournir une réponse adéquate. La littérature

rapporte que la consommation de médicaments est très répandue chez les femmes de la population générale. Par ailleurs, les femmes délinquantes font usages de médicaments et expérimentent plus les drogues que les non-contrevenantes (Desjardins, Brochu, Biron; 1993).

Même si la proportion de personnes qui rapportent avoir un problème de polydrogue est faible, il demeure intéressant de remarquer que plus le degré de délinquance augmente, plus la consommation problématique de plus d'une drogue est accrue. Un fait demeure, la polyconsommation, surtout pour l'alcool et la drogue, est un phénomène répandu chez la plupart des femmes, sauf pour celles de la *délinquance faible* pour qui c'est la consommation d'alcool seul.



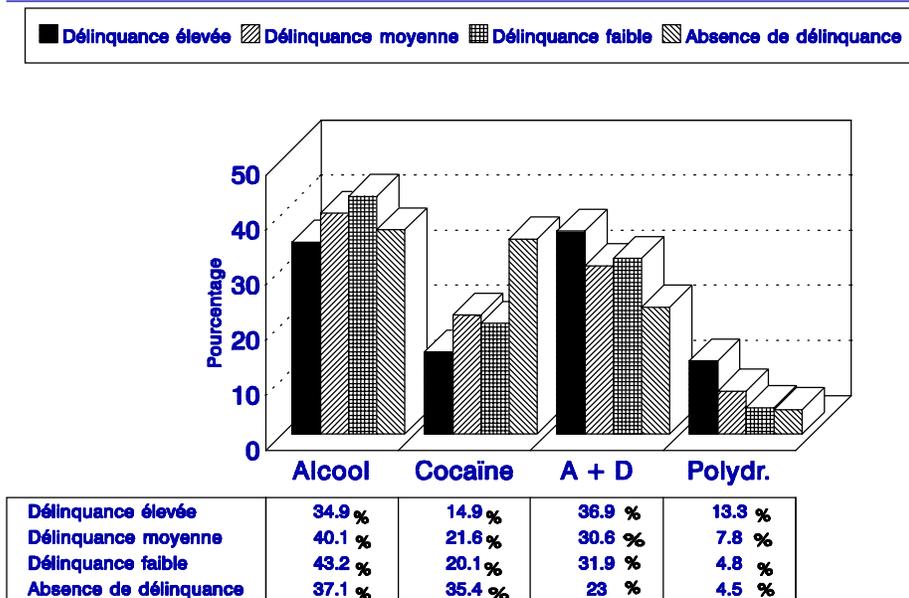
$X^2 = 11.2$ $dl = 9$ $p > .05 (.25961)$

GRAPHIQUE 4
SUBSTANCE PRINCIPALE QUI CAUSE PROBLÈME SELON LES NIVEAUX DE DÉLINQUANCE
FEMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

Les substances psychoactives considérées problématiques par les hommes affichent des tendances particulières en regard à la délinquance. On observe que les catégories polydrogue et alcool et drogue suivent la gravité de la délinquance dans un ordre croissant, tandis que l'inverse se produit dans la catégorie cocaïne.

La substance psychoactive considérée problématique par les hommes est différente de celle rapportée par les femmes. Pour les hommes et ce, peu importe le niveau de délinquance, la substance problématique est l'alcool seul (*délinquance élevée* = 35%; *délinquance moyenne* = 40%; *délinquance faible* = 43%; *absence de délinquance* = 37%). Toutefois, la *délinquance élevée* se démarque des autres niveaux de délinquance par la consommation problématique d'alcool et de drogues (37%) à un taux plus élevé que la consommation d'alcool seul. Par ailleurs, la consommation problématique d'alcool et de drogue demeure plus présente chez les contrevenants que chez les non-contrevenants. En somme, la *délinquance élevée* est le seul niveau de délinquance à révéler plus d'une catégorie de substances problématique en importance, ce qui suppose que la délinquance sévère est associée à des profils de consommation particuliers.

HOMMES



$$X^2 = 54.2 \quad dl = 9 \quad p < .001$$

GRAPHIQUE 5
SUBSTANCE PRINCIPALE QUI CAUSE PROBLÈME SELON LES NIVEAUX DE
DÉLINQUANCE
HOMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

4.2 Traitements antérieurs pour abus de substances psychoactives

Le nombre de traitements antérieurs⁶ à l'admission à Domrémy-Montréal en 1991-1992 permet de comparer les pourcentages d'utilisation des services selon la typologie des comportements délinquants et le sexe.

⁶

Un épisode de traitement comporte au moins 3 rencontres durant une mois pour être considéré comme un traitement.

Parmi les services utilisés durant toute la vie pour des problèmes de consommation d'alcool, plus de la moitié des femmes rapporte ne jamais avoir utilisé des services de traitements avant leur demande d'admission à Domrémy-Montréal, sauf pour celle de la *délinquance faible* (48%).

Parmi les femmes qui ont révélé avoir suivi au moins un traitement pour l'alcool, 1 femme sur 3 appartient à la *délinquance élevée* (37%) et à l'*absence de délinquance* (36%) tandis que près d'une femme sur 2 est de la *délinquance moyenne* (43%), et une femme sur 2 est de la *délinquance faible* (52%). Fait intéressant, parmi les femmes ayant commis des délits, on remarque que plus le niveau de délinquance diminue plus les femmes admettent avoir déjà suivi un traitement (analyse de variance = $p < .01$). Chez les femmes en traitement, la durée moyenne de consommation d'alcool est plus courte pour la *délinquance élevée* que pour les autres niveaux de délinquance (différence allant de 45.6 mois à 108.2; voir annexe 3). Deux faits peuvent venir expliquer cette différence: 1) les femmes de cette catégorie sont plus jeunes (voir tableau 2); et 2) il y a moins d'un tiers des usagers qui se retrouvent dans cette catégorie. Toutefois, la médiane révèle que les femmes contrevenantes ont suivi 3 épisodes de traitement avant la présente admission à Domrémy-Montréal comparativement à 1,9 pour les non-contrevenantes (voir tableau 13).

TABEAU 13 ÉPISODES DE TRAITEMENT POUR L'ALCOOL ET LA DROGUE CHEZ LES FEMMES ANTÉRIEURS À LEUR ADMISSION À DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992

NOMBRE DE TRAITEMENT	DÉLINQUANCE ÉLEVÉE (N=30)		DÉLINQUANCE MOYENNE (N=62)		DÉLINQUANCE FAIBLE (N=108)		ABSENCE DE DÉLINQUANCE (N=244)	
ALCOOL		(n)		(n)		(n)		(n)
aucune	63.6%	19	56.7%	34	47.7%	51	64.5%	156
1 et +	36.7%	11	43.3%	26	52.4%	56	35.5%	86
moyenne ²	1.1		1.3		1.5		0.7	
E.T.	1.9		3.2		3.0		1.3	
médiane	0		0		1		0	
Un traitement et +								
moyenne*	3.1		3.1		3.0		1.9	
E.T.*	2.0		4.4		3.7		1.7	
médiane*	3.0		2.0		2.0		1.0	
DROGUE								
aucune	30.0%	9	51.7%	31	55.2%	58	68.7%	167
1 et +	70.0%	21	48.3%	29	44.8%	47	31.3%	76
moyenne ¹	2.5		1.8		1.3		0.6	
E.T.	3.2		4.1		2.8		1.2	
médiane	2.0		0		0		0	
Un traitement et +								
moyenne* ¹	3.5		3.6		2.8		1.8	
E.T.*	3.3		5.4		3.7		1.6	
médiane*	2.0		2.0		2.0		1.0	

* les résultats sont fournis pour les usagers qui ont révélé avoir suivi au moins un épisode de traitement

Analyse de variance à un critère de classification :

- ¹ p < .001
- ² p < .01
- ³ p < .05

Parmi les usagères ayant utilisé au moins une fois les services de traitement pour l'alcool, on remarque que plus les femmes les niveaux de délinquance augmentent, plus les femmes utilisent les services (nbre de traitement médiane). La problématique d'alcool et la délinquance peut venir expliquer le fait que les usagers sont plus enclin à utiliser les services une fois la première demande de services sollicitée. Cette volonté à venir demander de l'aide peut s'expliquer par le fait que l'appareil judiciaire encourage les individus rencontrant des problèmes de consommation à suivre des traitements (Lévesque, M; 1994).

Concernant l'utilisation des services de traitements pour la drogue, près de 2 femmes sur 3 de la typologie de *délinquance élevée* (70%) rapportent avoir demandé de l'aide, comparativement à près d'une femme sur 2 pour la *délinquance moyenne* (48%) et la *délinquance faible* (45%) l'ont fait. Bref, si l'ensemble des femmes de l'étude ont des problèmes d'alcool et de drogue, les femmes de la *délinquance élevée* consultent davantage pour un problème de drogue.

Les hommes de Domrémy-Montréal révèlent avoir un problème d'abus d'alcool et consultent généralement pour ces problèmes et ce, particulièrement chez les hommes contrevenants. Environ la moitié de ces derniers ont déjà été en traitement pour un problème d'alcool comparativement à moins d'un tiers pour les non-contrevenants.

Même si l'ensemble des hommes rapportent avoir utilisé surtout les services de traitement pour l'alcool, il demeure que parmi les hommes ayant eu recours au service tant pour l'alcool que la drogue, le nombre médian d'épisode de traitement est similaire au deux types de traitement. Il est de 2 pour les hommes de la *délinquance élevée* et de la *délinquance moyenne* tandis qu'il est de 1 traitement pour les deux autres groupes à l'étude.

**TABLEAU 14 ÉPISODES DE TRAITEMENT POUR L'ALCOOL ET LA DROGUE
CHEZ LES HOMMES ANTÉRIEURS À LEUR ADMISSION À
DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992**

NOMBRE DE TRAITEMENT	DÉLINQUANCE ÉLEVÉE (N=251)		DÉLINQUANCE MOYENNE (N=245)		DÉLINQUANCE FAIBLE (N=242)		ABSENCE DE DÉLINQUANCE (N=316)	
ALCOOL		(n)		(n)		(n)		(n)
aucune	44.0%	110	46.5%	114	58.1%	140	72.4%	228
1 et +	56.0%	140	53.5%	131	41.9%	101	27.6%	87
moyenne ¹	1.7		1.5		1.2		0.6	
E.T.	4.0		2.9		5.2		1.2	
médiane	1.0		1.0		0		0	
Un traitement et + moyenne*								
E.T.*	3.1		2.7		2.9		2.1	
médiane*	4.9		3.4		7.8		1.5	
	2.0		2.0		1.0		1.0	
DROGUE								
aucune	56.0%	140	59.9%	145	70.8%	167	76.0%	238
1 et +	44.0%	110	40.1%	97	29.2%	69	24.0%	75
moyenne ¹	1.1		0.9		0.6		0.4	
E.T.	1.8		1.7		1.3		1.0	
médiane	0		0		0		0	
Un traitement et + moyenne*								
E.T.*	2.5		2.2		2.1		1.8	
médiane*	2.0		2.1		1.7		1.4	
	2.0		2.0		1.0		1.0	

* les résultats sont fournis pour les usagers qui ont révélé avoir suivi au moins un épisode de traitement

Analyse de variance à un critère de classification :

- 1 p < .001
- 2 p < .01
- 3 p < .05

4.3 Scores composés de l'IGT

McLellan et coll. (1980) proposent une méthode permettant d'évaluer la gravité des problèmes entourant la consommation d'abus de substances psychoactives. Les scores composés sont calculés pour les dimensions suivantes: 1) drogue; 2) alcool; 3) état médical; 4) relations familiales et sociales; 5) état psychologique; 6) emploi et ressources; et 7) situation légale. Les scores sont obtenus à partir d'une sommation d'items pour chacune des échelles. Ces items ont été choisis pour leur aptitude à rendre compte des changements survenus durant la période des trente derniers jours qui précède l'entrevue (Guyon et Landry; 1993). Le score étant une mesure continue, le minimum théorique est de 0 et le maximum est de 1.

Il n'y a pas de différence significative pour les échelles de gravité de l'IGT entre les différents groupes de femmes, sauf pour le score légal (voir tableau 15). La gravité de la situation légale peut s'expliquer tout d'abord par un passé délinquant sévère et d'autre part par une crise importante à la demande de service. La prise de conscience face à sa situation légale vécue au cours des 30 derniers jours avant l'admission à Domrémy-Montréal est perceptible lorsque l'on analyse les items entourant le score *légal* (voir annexe 4: liste des items composant les scores composés de l'IGT). L'instance d'inculpation, de sentence ou de condamnation vient expliquer la perception du problème de justice et une nécessité à recevoir un traitement pour ces problèmes judiciaires. Pour les autres échelles de l'IGT, les niveaux de délinquance n'expliquent pas la gravité d'un problème.

**TABLEAU 15 SCORES COMPOSÉS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE
DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992**

FEMMES

SCORES COM- POSÉS	Délinquance éle- vée (n=30)	Délinquance moyenne (n=62)	Délinquance fai- ble (n=106)	Absence de dé- linquance (n=241)	ANALYSE DE VARIANCE FP
ALCOOL	.340	.388	.426	.392	0.7n.s.
DROGUE	.217	.212	.185	.189	1.1n.s.
MÉDICAL	.210	.251	.261	.213	0.8n.s.
FAMILLE	.370	.380	.434	.410	1.2n.s.
PSY.	.395	.428	.460	.428	1.3n.s.
EMPLOI	.778	.780	.692	.683	2.0n.s.
LÉGAL	.349	.206	.109	.020	51.0p <.01

(dl = 3)

Pour les hommes, le niveau de gravité de la délinquance explique dans bien des cas la gravité des problèmes et ce, surtout aux échelles *alcool*, *famille*, *psychologique*, *emploi*, et *légal* (voir tableau 16). On remarque une augmentation des problèmes qui croit de concert avec l'importance de la délinquance. Pour le score *Emploi*, on ne devrait pas s'étonner des résultats car la littérature fait grand état du fait que l'absence d'habilité sociale se révèle être parmi les premiers impacts de l'agir délinquant et inversement.

**TABLEAU 16 SCORES COMPOSÉS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE
HOMMES, DOMRÉMY-MONTRÉAL 1991-1992**

HOMMES

SCORES COMPOSÉS	Délinquance élevée (n=251)	Délinquance moyenne (n=245)	Délinquance faible (n=242)	Absence de délinquance (n=316)	ANALYSE DE VARIANCE FP
ALCOOL	.468	.418	.443	.391	3.8p <.01
DROGUE	.168	.153	.142	.163	2.2n.s
MÉDICAL	.138	.124	.118	.140	0.6n.s.
FAMILLE	.383	.342	.345	.332	3.1p <.05
PSY.	.392	.347	.356	.354	2.9p <.05
EMPLOI	.746	.634	.551	.504	29.5p <.01
LÉGAL	.265	.179	.103	.039	62.1p <.01

(dl = 3)

CONCLUSION

La relation entre la criminalité et la toxicomanie, est un phénomène complexe dont le champ d'étude est encore relativement peu exploré. Dans la perspective de la double problématique Toxicomanie et Délinquance, il apparaît évident que chacune des deux problématiques contribue à l'augmentation des indices de sévérité des principales sphères de la vie. De la même façon qu'il n'y a pas de portrait unique de délinquants, il n'y a pas de portrait unique de consommateur abusif. La complexité de la relation entre ces deux problématiques commande le développement d'une perspective d'évaluation différentielle afin d'établir une approche d'intervention variée, c'est-à-dire adaptée aux principales caractéristiques, besoins et limites de la clientèle en demande d'aide.

Au niveau de l'évaluation de la délinquance, les concepts opératoires d'ordre descriptif tels que développés dans cette étude, procèdent à l'identification des différents niveaux de sévérité de délinquance avec une relative simplicité opérationnelle. L'apport ou le développement d'outils pouvant servir à renseigner sur les variables telles la précocité de la délinquance, la durée, l'âge d'arrêt et la carrière délictueuse améliorera de façon certaine l'interprétation de l'histoire délinquante, pour ainsi inscrire de façon plus précise et sûre le profil. L'ajout effectué depuis maintenant plus d'un an, de questions dans la version cinq de l'IGT (situation judiciaire), devrait permettre d'améliorer ce volet pour ainsi évaluer l'étalement de l'activité délictueuse. Il sera alors possible de vérifier pour chacun des stades de développement la gravité, la fréquence et la variété en vue d'évaluer le développement de l'activité délictueuse et éventuellement d'anticiper la poursuite ou le désistement de la carrière criminelle.

En ce qui concerne l'impact de la délinquance en regard à la toxicomanie, certains résultats laissent entrevoir des profils de consommation particuliers en liens avec le niveau de délinquance. En somme, la présente étude sur la toxicomanie et délinquance permet de dégager un profil de la clientèle de Domrémy-Montréal:

- un pourcentage élevé d'usager de D-M ont été inculpées pour un délit au Code Criminel et pour conduite en état d'ébriété au cours de leur vie;
- la criminalité diffère selon le sexe: les femmes sont surtout inculpées pour des délits mineurs (vol simple) au Code Criminel et les hommes sont particulièrement inculpés de délits au Code de la Sécurité Routière et de voies de faits;
- le profil de délinquance des usagers de D-M démontre des écarts importants dans la gravité de l'histoire criminelle des hommes et des femmes;
- la délinquance apparaît comme un phénomène varié et complexe traduisant des niveaux de

demandes différents;

-les usagers de D-M sont en fin de carrière criminelle (phase de désistement);

-l'implication passé ou actuelle dans le système judiciaire semble jouer un rôle déterminant dans la motivation de la demande d'aide.

Le modèle d'évaluation présenté dans cette étude, c'est-à-dire la classification de la délinquance selon l'agir criminel antérieur, est présentement appliqué dans la nouvelle programmation clinique de Domrémy-Montréal. Un programme spécialisé d'intervention "Toxicomanie-Justice" a été développé et propose aux usagers une nouvelle approche d'intervention différentielle. Il sera intéressant de vérifier l'adéquation entre l'évaluation et l'intervention et comment le développement de l'expertise se fera dans ce nouveau champ de travail.

En cours d'étude plusieurs nouvelles pistes de recherche sont apparues dans l'optique d'une meilleure compréhension du phénomène de la double problématique Toxicomanie et Délinquance :

- les motivations réelles au traitement;
- les attentes réelles de l'utilisateur;
- les déclencheurs de la demande d'aide;
- les facteurs favorisant la persistance ou l'abandon du traitement;
- l'impact de la contrainte judiciaire sur la persistance;
- l'impact de "l'amélioration" de la toxicomanie sur la délinquance;
- l'impact de "l'amélioration" de la délinquance sur la toxicomanie;
- l'optimisation de l'intervention;
- la conduite en état d'ébriété comme facteur de risque.

Pour terminer, nous espérons, par cette étude, avoir suscité la réflexion et l'intérêt pour la poursuite du travail à l'intérieur de ce champ d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

AKAM, D., NORMANDEAU, A. (1968). The measurement of Crime and Delinquency in Canada: a Replication Study. *Acta Criminologica*, 1: 135-173.

BERGERON, J.; LANDRY, M.; ISHAK, A; et coll (1992) *Validation d'un instrument d'évaluation de la gravité des problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT)*. Cahier de recherche du RISQ.

BROCHU, S.; (à paraître) *Drogues illicites et questions criminelles*;

DESJARDINS, L.; BROCHU, S.; BIRON-LANGELIER, L.; (1993) *Étude épidémiologique sur la consommation de psychotropes chez les contrevenantes incarcérées*.; Cahiers de recherches criminologiques #15; Centre international de criminologie comparée; Université de Montréal.

DOMRÉMY-MONTRÉAL (1994) *Programmation clinique. Revision 1993-1994*. Document interne.

FORGET, C.; (1990) *La consommation de psychotropes chez les détenus du Centre de détention de Montréal*, Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

GUYON, L.; LANDRY, M.; (1993) *Analyse descriptive de la population en traitement de Domrémy-Montréal à partir de l'IGT 1991-1992*. (avec la collaboration: Desjardins, L.; Brunelle, N.) Cahier de recherche du RISQ.

LEBLANC, M. (1986). La prédiction de la carrière criminelle. *Criminologie*. XIX, No 2.

LEBLANC, M.; FRECHETTE, M.; (1989) L'analyse de l'activité délictueuse: description, délimitation et comparaison. *Revue internationale de criminologie et de police technique*; Genève / Suisse; Tiré à part du No 4.

LEBLANC, M.; FRECHETTE, M.; (1988) Les mécanismes de développement de l'activité délictueuse. *Revue internationale de criminologie et de police technique*; Genève / Suisse; Tiré à part du No 2.

LEBLANC, M., TREMBLAY, R.-E. (1988), A study of factors associated with the stabilisation of hidden delinquency, *International Journal of Adolescence and Youth*, 1, 3, 269-291.

LÉVESQUE, M. (1994) La criminalité et la consommation de drogues: une double problématique. in: *L'usage des drogues et la toxicomanie* volume II, sous la direction de Pierre Brisson.

McLELLAN, A; LUBORSKY, L.; WOODY, C.E.; O'BRIEN, C.P. (1980) An improved diagnostic

Evaluation Instrument for Substance Abuse Patients. The Addiction Severity Index. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 168, (1), 26-33.

PICA, G.; (1983) La criminologie, *Que sais-je? 2136*, Presses universitaires de France

WOLFGANG, M.E.; FIGLIO, R.M.; TRACY, P.E.; SINGER, S.I. (1985) *The National Survey of Crime Severity*. Washington, U.S. Department of Justice, Bureau of statistics.

Ouvrages de référence:

LEBLANC, M.; FRECHETTE, M. (1987) *Délinquances et délinquants*, Gaétan Morin éditeur, Chicoutimi, 384 pages.

OUMET M. (1994) Les tendances de la criminalité apparente et de la réaction judiciaire au Québec de 1962 à 1991. In: M. LeBlanc; D. Szabo (sous la direction de) *Traité de criminologie empirique* - 2ième édition, Les Presses de l'Université de Montréal (pp.15-43).

ANNEXE I

Indice de gravité d'une toxicomanie (IGT)

L'INSTRUMENT D'ÉTUDE : L'INDICE DE GRAVITÉ D'UNE TOXICOMANIE (IGT)

La version originale anglaise *Addiction Severity Index (ASI)* a été créée par McLellan, Luborsky, Woody et O'Brien de l'Université de Pennsylvanie (1980; voir: Bergeron et coll., 1992). *Ce questionnaire permet de mesurer la gravité d'un ensemble de problèmes souvent observés chez les personnes souffrant d'abus d'alcool ou de drogues* (Guyon, Landry et coll., 1993; p.2). La passation de l'IGT est faite par des interviewers cliniques qui ont reçu une formation de base. L'IGT est un instrument qui est administré sous forme d'une entrevue d'environ 60 minutes. L'IGT sert à des fins d'évaluation biopsychosociale et à des fins de recherche.

L'IGT se compose de sept échelles indépendantes permettant une évaluation des problèmes du bénéficiaire dans sept sphères différentes: 1) *Drogue*; 2) *Alcool*; 3) *État médical*; 4) *Relations familiales et sociales*; 5) *État psychologique*; 6) *Emploi et ressources*; 7) *Situation légale*.

De chaque échelle de l'IGT on tire deux scores. Le premier, dit *score de gravité*, porte sur la situation actuelle et passée des répondants. Une évaluation de gravité peut être faite par l'interviewer à chacune des échelles en se basant sur les réponses des usagers aux items de cette échelle. Les scores de gravité ainsi obtenus peuvent aller de 0 à 9. La codification doit tenir compte d'un besoin supplémentaire de traitement selon les services qui peuvent être offerts à Domrémy-Montréal. Les scores de gravité sont surtout utiles à des fins cliniques.

Le deuxième score, le *score composé* peut également être calculé de façon objective pour chaque type de problèmes, à partir d'une combinaison d'items à chacune des échelles. Ces items ont été choisis pour leur aptitude à rendre compte des changements survenus dans la période de trente jours qui précède l'entrevue et parce qu'ils sont les plus fiables pour donner une estimation générale de la gravité des problèmes présentés dans chacun des domaines visés (...). Les scores composés sont calculés au moyen de formules mathématiques complexes qui visent à assurer une pondération égale des items et s'expriment en décimales, de 0 à 1. Ces sont les scores composés qui doivent être utilisés à des fins de recherche (Bergeron et coll., 1992; p.1). L'IGT tient compte de nombreuses dimensions de la condition des personnes qui demandent de l'aide et permet la planification d'un traitement adapté à l'individu.

L'IGT est un instrument qui est administré sous forme d'une entrevue d'environ 60 minutes. L'évaluation se base sur les réponses du client à des questions objectives et sur des estimations subjectives du problème du client. L'IGT peut être utilisé de façon abrégé en évaluant les problèmes récents afin de suivre l'évolution du client en traitement et en post-cure. L'évaluation (clinique ou recherche) permet de comparer à différente étape du traitement la situation du client sur les sept sphères de l'IGT (alcool; drogue; médical; famille; psychologique; emploi; et légal).

Depuis 14 ans, l'IGT circule et est utilisé aux États-Unis, en Hollande, en France et en Alberta avec diverses populations telles que les toxicomanes qui se présentent en traitement, les personnes

judicialisées, les itinérants et les malades mentaux.

Utilisation à Domrémy-Montréal:

Le Centre de réadaptation Domrémy-Montréal a procédé en 1989 à une traduction de l'ASI (4^{ième} version), et ce avec l'approbation des auteurs de l'instrument. L'équipe de recherche de Bergeron et coll. (1992) on procédé à une évaluation psychométrique de la version française: évaluer 1) la qualité de la traduction; 2) la fidélité et 3) la validité de l'instrument. Les membres de l'équipe stipule que l'IGT *est bien adapté au contexte culturel et social dans lequel évolue la clientèle toxicomane québécoise* (Bergeron et coll., 1992; p.4). Les qualités psychométriques de l'IGT sont satisfaisantes et que ce dernier peut être considéré comme l'équivalent de l'ASI.

L'IGT est utilisé à Domrémy-Montréal lors de l'admission en traitement des usagers. Il est passé dans le cadre du programme Accueil Évaluation Orientation (AEO). Ainsi, l'IGT est utilisé pour des fins de traitement afin d'évaluer la gravité de la situation du client à l'admission et pour mieux l'orienter dans les étapes subséquentes du traitement.

ANNEXE II

Variété et fréquence des délits

TABLEAU 17 VARIÉTÉ ET FRÉQUENCE DES DÉLITS SELON LE GROUPE D'ÉTUDE ET LE SEXE DOMRÉMY-MONTRÉAL, 1991-1992

	Délinquance des femmes			Délinquance des hommes		
	Élevée	Moyenne	Faible	Élevée	Moyenne	Faible
VARIÉTÉ						
Moyenne	3,9	2,1	1,0	4,3	2,1	1,0
Écart type	1,0	0,5	0,0	1,1	0,5	0,0
FRÉQUENCE						
Moyenne	8,7	4,8	1,2	11,8	4,9	1,2
Écart type	6,0	5,8	0,5	10,6	6,2	0,5

ANNEXE III

Durée de consommation à vie pour les principales substances consommées parmi les personnes qui ont utilisé les services pour le traitement des substances psychoactives

TABEAU 18 DURÉE MOYENNE DE CONSOMMATION À VIE POUR LES PRINCIPALES SUBSTANCES CONSOMMÉES POUR LES FEMMES QUI ONT RÉVÉLÉ AVOIR SUIVI AU MOINS UN TRAITEMENT POUR L'ALCOOL OU LA DROGUE

Durée de consommation (en mois)	Délinquance élevée	Délinquance moyenne	Délinquance faible	Absence de délinquance	Analyse de variance à un critère de classification (dl = 3)	
Traitement alcool					F	P
- Alcool	228.0	336.2	273.6	274.0	1.3976	n.s
- X	31.3	28.4	23.9	18.5		
- E.T.	264.0	360.0	280.0	246.0		
- Médiane						
Traitement drogue						
-Cannabis	50.9	71.2	57.7	52.6	0.5974	n.s
- X	12.1	15.0	9.4	7.2		
- E.T.	36.0	48.0	36.0	24.0		
- Médiane						
-Cocaïne	64.1	65.4	48.7	36.6	4.3191	p<.01
- X	11.8	10.1	5.7	4.3		
- E.T.	72.0	60.0	48.0	25.0		
- Médiane						
- + d'une substance	63.7	99.2	65.3	59.5	2.9329	p<.05
- X	12.2	12.3	8.8	7.5		
- E.T.	48.0	72.0	48.0	36.0		
- Médiane						

Comparaisons multiples avec le teste de Scheffé (significatif à .05):

SUBSTANCES GROUPES

Cocaïne Délinquance moyenne / Absence de délinquance

Plus d'une substance Délinquance moyenne / Absence de délinquance

TABLEAU 19 DURÉE MOYENNE DE CONSOMMATION À VIE POUR LES PRINCIPALES SUBSTANCES CONSOMMÉES POUR LES HOMMES QUI ONT RÉVÉLÉ AVOIR SUIVI AU MOINS UN TRAITEMENT POUR L'ALCOOL OU LA DROGUE

Durée de consommation (en mois)	Délinquance élevée	Délinquance moyenne	Délinquance faible	Absence de délinquance	ANALYSE DE VARIANCE à un critère de classification (dl = 3)	
Traitement alcool					F	P
- Alcool	348.5	359.6	364.1	387.3	0.6119	n.s
- X	14.9	18.6	21.8	26.7		
- E.T.	360.0	338.0	360.0	360.0		
- Médiane						
Traitement drogue						
-Cannabis	104.6	94.1	100.4	88.6	0.6814	n.s
- X	7.5	8.6	9.8	9.0		
- E.T.	100.0	72.0	96.0	72.0		
- Médiane						
-Cocaïne	70.2	51.5	54.7	52.6	2.4375	n.s
- X	5.8	5.0	5.6	7.6		
- E.T.	60.0	36.0	48.0	36.0		
- Médiane						
- + d'une substance	103.6	77.5	75.9	58.0	7.6097	p<.01
- X	6.3	6.6	8.2	7.4		
- E.T.	94.0	60.0	65.0	47.5		
- Médiane						

Comparaisons multiples avec le teste de Scheffé (significatif à .05):

SUBSTANCES

Plus d'une substance

GROUPES

Délinquance élevée / Absence de délinquance

Délinquance élevée / Délinquance moyenne

ANNEXE IV

Liste des items pour chacun des scores composés de l'IGT

Indices : Scores composés

tiré de : Desjardins, L.; Guyon, L. (1993) *Constitution de la banque de données, IGT Domrémy-Montréal 1991-1992*, Cahier technique du RISQ.

Le questionnaire IGT permet de mesurer la gravité d'un ensemble de problèmes souvent observés chez les personnes souffrant d'abus d'alcool ou de drogues. Il se compose de sept échelles, chacune portant sur un type particulier de problèmes. Ces scores sont indépendants les uns des autres: 1) Alcool; 2) Drogue; 3) Médical; 4) Relations familiales et sociales; 5) État psychologique; 6) Emploi et ressources; ainsi que 7) Légal.

Une évaluation de la gravité de l'ensemble des problèmes par un score composé est calculé de façon objective pour chaque type de problèmes, à partir d'une combinaison d'items à chacune des échelles. Ces items ont été choisis pour leur aptitude à rendre compte des changements survenus dans la période de trente jours qui précède l'entrevue et parce qu'ils sont les plus fiables pour donner une estimation générale de la gravité des problèmes présentés dans chacun des domaines visés par l'IGT. Les scores composés sont calculés au moyen de formules mathématiques complexes qui visent à assurer une pondération égale des items et s'expriment en décimales, de 0 à 1. Ce sont des scores composés qui doivent être utilisés à des fins de recherche (Bergeron; J, et coll.;1992, p.1).

Le tableau suivant présente les scores composés et la description des variables les constituant. Le programme des scores composés est présenté en annexe de ce document (voir: annexe III).

TABLEAU 20 LISTE ET DESCRIPTION DES VARIABLES DÉTERMINANT LES SCORES COMPOSÉS

SCORES COMPOSÉS VARIABLE	NOM DE	DESCRIPTION
<p>SCORE COMPOSÉ ALCOOL</p> <p>*six questions sont utilisées pour déterminer le score composé pour la consommation d'alcool.</p> <p>Calcul du score composé:</p> $IDA1/180 + IDA2/180 + IDA22/180 + IDA23/24 + IDA24/24 + \log IDA20/44$ <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.8)</p>	IDA1	Alcool - toute utilisation durant les 30 derniers jours;
	IDA2	Alcool - intoxication durant les 30 derniers jours;
	IDA22	Au cours des 30 derniers jours, combien de journées avez-vous éprouvé des problèmes d'alcool;
	IDA23	Au cours des 30 derniers jours, dans quelle mesure avez-vous été perturbé ou préoccupé par des problèmes d'alcool;
	IDA24	Dans quelle mesure est-il important pour vous, maintenant, d'avoir un traitement pour ces problèmes d'alcool;
	IDA20	Au cours des 30 derniers jours, combien d'argent estimez-vous avoir dépensé pour l'alcool (log)

<p>SCORE COMPOSÉ DROGUE</p> <p>* treize questions sont utilisées pour le calcul du score composé pour la consommation de drogue</p> <p>Calcul du score composé:</p> <p>IDA3/390 + IDA4/390 + IDA5/390 + IDA6/390 + IDA7/390 + IDA8/390 + IDA9/390 + IDA10/390 + IDA11/390 + IDA13/390 + IDB22/390 + IDB23/52 + IDB24/52</p> <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.9).</p>	<p>IDA3</p> <p>IDA4</p> <p>IDA5</p> <p>IDA6</p> <p>IDA7</p> <p>IDA8</p> <p>IDA9</p> <p>IDA10</p> <p>IDA11</p> <p>IDA13</p> <p>IDB22</p> <p>IDB23</p> <p>IDB24</p>	<p>Héroïne au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Méthadone au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Autres opiacés / analgésiques au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Barbituriques au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Autres séd./hyp./tranq. au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Cocaïne au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Amphétamines au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Cannabis au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Hallucinogènes au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Plus d'une substance par jour, au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Au cours des 30 derniers jours, combien de journées avez-vous éprouvé des problèmes de drogue;</p> <p>Au cours des 30 derniers jours, dans quelle mesure avez-vous été perturbé ou préoccupé par des problèmes de drogue;</p> <p>Dans quelle mesure est-il important pour vous, maintenant, d'avoir un traitement pour ces problèmes de drogue;</p>
<p>SCORE COMPOSÉ MÉDICAL</p> <p>* trois questions sont utilisées pour le calcul du score composé pour les problèmes médicaux</p> <p>Calcul du score composé:</p> <p>IM6/90 + IM7/90 + IM8/90</p> <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.6).</p>	<p>IM6</p> <p>IM7</p> <p>IM8</p>	<p>Au cours des 30 derniers jours, combien de journées avez-vous éprouvé des problèmes médicaux;</p> <p>Dans quelle mesure avez-vous été perturbé ou préoccupé par ces problèmes médicaux pendant les 30 derniers jours;</p> <p>Dans quelle mesure est-il important pour vous maintenant de recevoir un traitement pour ces problèmes médicaux;</p>

<p>SCORE COMPOSÉ FAMILIALE/SOCIALE</p> <p>* cinq questions sont utilisées pour déterminer le calcul du score composé pour les relations familiales et sociales</p> <p><u>Calcul du score composé:</u></p> <p>IF3/10 + IFA10/150 + IF20/20 + IF22/20 + ratio/5</p> <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.12).</p>	<p>IF3</p> <p>IFA10</p> <p>IF20</p> <p>IF22</p> <p>IFA11*</p> <p>IFA12*</p> <p>IFA13*</p> <p>IFA14*</p> <p>IFA15*</p> <p>IFA16*</p> <p>IFA17*</p> <p>IFA18*</p> <p>IFA19*</p> <p>(* RATIO)</p>	<p>Êtes-vous satisfait de votre état civil;</p> <p>Au cours des 30 derniers jours, combien de journées avez-vous été en conflit grave avec votre famille;</p> <p>Dans quelle mesure avez-vous été perturbé ou préoccupé, pendant les 30 derniers jours, par ces problèmes familiaux;</p> <p>Dans quelle mesure est-il important pour vous d'avoir un traitement ou de l'aide pour ces problèmes familiaux;</p> <p>Au cours des 30 derniers jours, avez-vous eu des périodes importantes pendant lesquelles vous avez éprouvé de graves problèmes avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mère - Père - Frères/soeurs - Conjoint/époux - Enfants - Autres parents importants à vos yeux - Amis intimes - Voisins - Camarades de travail
---	--	--

<p>SCORE COMPOSÉ PSYCHOLOGIQUE</p> <p>* onze questions sont utilisées pour le calcul du score composé évaluant les problèmes psychologiques, spécifiquement durant les 30 derniers jours</p> <p>Calcul du score composé:</p> <p>IPA3/11 + IPA4/11 + IPA5/11 + IPA6/11 + IPA7 /11 + IPA8/11 + IPA9/11 + IPA10/11 + IP11/330 + IP12/44 + IP13/44</p> <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.13).</p>	<p>IPA3 IPA4</p> <p>IPA5 IPA6</p> <p>IPA7</p> <p>IPA8 IPA9 IPA10</p> <p>IP11</p> <p>IP12</p> <p>IP13</p>	<p>Au cours des 30 derniers jours, avez-vous eu une période importante au cours de laquelle vous avez:</p> <ul style="list-style-type: none"> -eu une dépression grave; -souffert d'une anxiété ou d'une tension grave; -connu des hallucinations; -eu des difficultés à comprendre, à vous concentrer ou à vous rappeler; -éprouvé des difficultés à réprimer un comportement violent; -eu de sérieuses idées de suicide; -tenté de vous suicider; -pris un médicament prescrit pour un problème psychologique ou émotionnel; <p>Au cours des 30 derniers jours, pendant combien de journées avez-vous éprouvé ces problèmes psychologiques ou émotionnels</p> <p>Au cours des 30 derniers jours, dans quelle mesure avez-vous été perturbé ou préoccupé par ces problèmes psychologiques ou émotionnels</p> <p>Dans quelle mesure est-il important pour vous, maintenant, d'avoir un traitement pour ces problèmes psychologiques;</p>
<p>SCORE COMPOSÉ EMPLOI/RESSOURCE</p> <p>* quatre questions sont utilisées pour le calcul de score composé pour les problèmes d'emploi et de ressources</p> <p>Calcul du score composé:</p> <p>1.000 - (IR4/4 + IR5/4 + IR11/20 + log IR12/36)</p> <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.7).</p>	<p>IR4</p> <p>IR5</p> <p>IR11</p> <p>IR12</p>	<p>Avez-vous un permis de conduire valide;</p> <p>Pouvez-vous disposer d'une automobile:</p> <p>Combien de journées de travail avez-vous été payé au cours des 30 derniers jours;</p> <p>Combien d'argent avez-vous reçu des revenus d'emploi (compris travail au noir) au cours des 30 derniers jours;</p>

<p>SCORE COMPOSÉ LÉGAL</p> <p>* cinq questions sont utilisées pour le calcul du scores composés pour les problèmes légaux</p> <p>Calcul du score composé:</p> $IL22/5 + IL25/150 + IL26/20 + IL27/20 + \log IR17/46$ <p>(McGAHAN, P.L. ET COLL. (1980) P.10).</p>	IL22	Êtes-vous en instance d'inculpations, de procès ou d'une sentence;
	IL25	Au cours des 30 derniers jours, combien de journées avez-vous eu des activités illégales en vue d'en tirer profit;
	IL26	Dans quelle mesure pensez-vous que vos problèmes légaux actuels sont graves;
	IL27	Dans quelle mesures est-il important pour vous, maintenant, d'avoir de l'aide ou une consultation pour ces problèmes légaux;
	IR17	Combien d'argent avez-vous reçu de source illégale au cours des 30 derniers jours; (log)

Concernant la programmation des scores composés, une décision sur les valeurs manquantes, a dû être prise parce que ces dernières ont un effet différent selon la façon dont elles sont utilisées, au moment du calcul. Il y a deux façons de voir le calcul des scores composés. La première consiste à ramener à zéro toutes les valeurs manquantes d'un sujet à l'étude. La deuxième méthode suppose de ne pas tenir compte des valeurs manquantes lors du calcul mathématique et le dénominateur de la variable se voit ainsi modifié. Cette dernière méthode a été privilégiée par l'équipe de recherche en accord avec T. McLellan. De plus, le maximum de valeurs manquantes acceptées par sujet est de une, pour les scores composés "drogue" et "psychologique" alors que pour les autres scores, aucune valeur manquante n'est acceptée pour le calcul. Cette méthode suppose que le score composé est évalué plus sévèrement que la première. En ne modifiant pas la valeur manquante par un zéro, cette méthode ne vient pas sous-évaluer la valeur réelle du score.